

Zeitschrift:	Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica
Herausgeber:	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band:	85 (2006)
Artikel:	L'organisation de la production monétaire au sein de la province d'Asie à l'époque de Gordien III (238-244)
Autor:	Butcher, Marguerite Spoerri
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-177869

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MARGUERITE SPOERRI BUTCHER

L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION MONÉTAIRE
AU SEIN DE LA PROVINCE D'ASIE À L'ÉPOQUE
DE GORDIEN III (238-244)

PLANCHES 12-13

En 1972, K. Kraft publiait un ouvrage précurseur, dans lequel il proposait, pour l'Asie Mineure, une analyse des liaisons de coins d'avers entre les monnaies émises par les cités de cette région à l'époque romaine.¹ Le très grand mérite de l'auteur a certainement été de réunir pour la première fois un matériel par essence dispersé et de montrer l'ampleur d'un phénomène connu depuis relativement longtemps déjà.

Selon Kraft, environ une douzaine d'ateliers ont alimenté les cités d'Asie Mineure en coins monétaires dès la fin du II^e siècle. Ces ateliers (*Werkstätten*) auraient été des entreprises privées et non étatiques, qui n'étaient certainement pas spécialisées seulement dans la production monétaire. Kraft envisage même l'existence d'ateliers itinérants, permettant par exemple d'expliquer les liaisons de coins entre des cités très éloignées l'une de l'autre. Par ailleurs, Kraft constate que la concentration de la production monétaire a pu influencer, voire déterminer le choix du type de revers en fonction de l'éventail iconographique à disposition dans un atelier, de sorte que le motif choisi ne correspond plus toujours au contexte cultuel de la cité dont le nom figure sur la monnaie.²

Alors que relativement peu d'auteurs se sont inspirés de cette approche novatrice du matériel,³ le matériel réuni dans le récent volume du *RPC* permet maintenant de présenter une étude plus complète de l'organisation de la production monétaire au sein de la province d'Asie entre 238 et 244, sous le règne de Gordien III et de ses prédécesseurs immédiats, Gordien I, Gordien II, Pupien et Balbin.⁴

¹ K. KRAFT, Das System der kaiserzeitlichen Münzprägung in Kleinasien. Materialien und Entwürfe (Berlin 1972). Cf. le compte-rendu de A. JOHNSTON, New Problems for Old: Konrad Kraft on Die Sharing in Asia Minor, NC 1974, p. 203-207.

² KRAFT p. 94-96. Cette approche a été vivement critiquée par L. ROBERT, À travers l'Asie Mineure. Poètes et prosateurs, voyageurs et géographie (Paris 1980), p. 432-436, de même que par l'école allemande, qui soulignent au contraire toute l'importance de l'étude des types de revers pour la connaissance et la compréhension des cultes d'une cité.

³ Relevons toutefois les articles de A. JOHNSTON, Die Sharing in Asia Minor: the View from Sardis, INJ 6-7, 1982-3, p. 59-78; Aphrodisias Reconsidered, NC 155, 1995, p. 43-100, et plus particulièrement les p. 49-61.

⁴ M. SPOERRI BUTCHER, Roman Provincial Coinage (RPC) VII. De Gordien I^{er} à Gordien III [238-244 apr. J.-C.] 1. Province d'Asie (Paris-Londres 2006).

Dans son ouvrage, Kraft distinguait quatre grands ateliers («Pergame», «Sardes», «Smyrne», «Éphèse»), ainsi qu'une série de centres de moindre importance («Cyzique», «Mylasa», «Aphrodisias», «Akmonia»), sans compter l'atelier de «Nicée» qui alimente une partie des cités du Nord-Est de la province d'Asie.⁵ Nous proposons ici un examen détaillé des coins d'avers utilisés par les cités de la province d'Asie, puis, dans un deuxième temps, nous aborderons des questions d'interprétation plus générales et nous tenterons une définition plus précise de la notion d'«atelier» et de la réalité qu'elle recouvre.

Présentation du matériel⁶

«Cyzique» et Germè/Hadrianeia

	40 mm et + GIII et ps-a	35 mm GIII	30 mm GIII	T	25 mm GIII	T	21/22 mm GIII	T	20 mm et - GIII
Cyzique	1	2 à 6			7 à 12	24 à 27	13 à 23	28 29	
Parion		1				2	1		2
Apollonia									3 4
Miletoupolis	1	2	3		4 5		6 7		
Hadrianeia	1 22 23	2 3 4	3 5 à 8	5 20 21	9 10 à 15		4		
Germè								16 17 18 19	

Réf.: KRAFT p. 43, avec liaisons 178 (Germè av 2 - Miletoupolis av 2) et 179 (Germè av 9 - Miletoupolis av 5). Les autres liaisons sont inconnues de Kraft.

Ill.:⁷ **Cyzique** av 1 (RPC VII, 4), av 2 (RPC VII, 5), av 3 (RPC VII, 6, 9), av 4 (RPC VII, 11), av 5 (RPC VII, 10), av 6 (RPC VII, 12), av 7 (RPC VII, 7, 15-17, 20-22), av 8 (RPC VII, 18), av 9 (**fig. 1**), av 10 (RPC VII, 8, 13, 19), av 11 (RPC VII, 23), av 12 (RPC VII, 24, 25), av 13 (RPC VII, 28), av 14 (RPC VII, 27), av 15 (**fig. 2**), av 16 (**fig. 3**), av 17 (**fig. 4**), av 18 (**fig. 5**), av 19 (RPC VII, 26), av 20 (**fig. 6**), av 21 (**fig. 7**), av 22 (**fig. 8**), av 23 (RPC VII, 14), av 24 (RPC VII, 30), av 25 (RPC VII, 33, 34), av 26 (RPC VII, 29), av 27 (**fig. 9**), av 28 (RPC VII, 31, 35), av 29 (RPC VII, 32).

Parion av 1 (RPC VII, 50, 51), av 2 (RPC VII, 52).

Apollonia av 1 (RPC VII, 66), av 2 (RPC VII, 67, 68), av 3 (RPC VII, 69), av 4 (RPC VII, 70).

⁵ Les guillemets (« ») encadrant le nom des ateliers indiquent qu'il s'agit de désignations conventionnelles et que l'atelier n'était pas nécessairement situé dans ces villes, cf. KRAFT p. 21.

⁶ Les numéros figurant dans les tableaux ci-dessous sont ceux des coins d'avers de chaque cité, numérotation qui correspond à celle du RPC VII. Les abréviations utilisées sont les suivantes: GIII = Gordien III; T = Tranquilline; ps-a = pseudo-autonomes.

⁷ Comme il n'était guère envisageable de reproduire ici tous les 563 coins d'avers utilisés entre 238 et 244, nous avons décidé d'illustrer en priorité ceux qui n'ont pas pu trouver place sur les planches du RPC VII. Pour les autres, nous renvoyons le lecteur aux illustrations du RPC.

Miletoupolis av 1 (RPC VII, 83), av 2 (RPC VII, 84), av 3 (RPC VII, 85), av 4 (RPC VII, 86, 87), av 5 (RPC VII, 88) av (RPC VII, 89), av 7 (RPC VII, 90, 91).

Hadrianeia av 1 (RPC VII, 71, 72), av 2 (RPC VII, 73), av 3 (RPC VII, 74), av 4 (RPC VII, 75, 76), av 5 (RPC VII, 77-79).

Germè av 1 (RPC VII, 99, 100, 110, 111), av 2 (RPC VII, 101-103, 132, 134), av 3 (RPC VII, 112, 113), av 4 (RPC VII, 133), av 5 (RPC VII, 104), av 6 (**fig. 10**), av 7 (RPC VII, 105-108, 114, 117-126), av 8 (RPC VII, 115, 116), av 9 (RPC VII, 109, 127-131, 137), av 10 (RPC VII, 139), av 11 (RPC VII, 135, 136, 140, 141), av 12 (RPC VII, 138), av 13 (**fig. 11**), av 14 (**fig. 12**), av 15 (RPC VII, 142), av 16 (RPC VII, 143, 145), av 17 (**fig. 13**), av 18 (RPC VII, 144), av 19 (RPC VII, 146), av 20 (RPC VII, 147-153), av 21 (RPC VII, 154-156), av 22 (RPC VII, 157), av 23 (RPC VII, 158-162).

Comme le notait déjà Kraft, les coins de Cyzique, Apollonia du Rhindacos, Miletoupolis et Parion présentent d'évidentes similitudes stylistiques (tête ronde, lèvres fines, aspect du noeud et disposition des bandeaux du ruban de la couronne de laurier, plis du *paludamentum*), même si aucune liaison de coin n'est à répertorier entre ces cités. La majorité des coins semble l'œuvre d'un même graveur, à l'exception des avers 6, 10 et 23 de Cyzique sur lesquels Gordien III, dont l'effigie occupe une large partie du champ de la monnaie, est portraité avec un nez long et pointu, ce qui n'est pas le cas pour les autres coins.

Les monnaies de Tranquilline (Cyzique av 24-27) présentent la particularité de montrer l'impératrice avec une coiffure divergeant du modèle impérial romain. En effet, les cheveux de Tranquilline sont réunis sur la nuque en une sorte de chignon en volute, alors que d'habitude, une longue tresse part de la nuque et sertit tout l'arrière de la tête.

Pour Gordien III, la légende monétaire est AYT K(AΙΣ) M ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ, suivie parfois du titre AYG (Cyzique av 1-4, 9-11; Miletoupolis av 1, 2, 4 et 6). À plusieurs reprises, on rencontre aussi la variante M ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ (Cyzique av 22 et 23; Parion av 1; Apollonia av 2-4), plus particulièrement caractéristique de la Bithynie (atelier de «Nicée»). Pour Tranquilline, la légende Φ ΣΑΒ ΤΠΑΝΚΥΛΑΙΝΑ Σ (Cyzique av 24-27, en l'occurrence à l'accusatif) est elle aussi proche de la titulature de l'impératrice à Nicée (ΣΑΒ ΤΠΑΝΚΥΛΑΙΝΑ Σ), même si, tant pour Gordien III que son épouse, le portrait est clairement différent.⁸

La gravure apparaît soignée à l'inverse de la manufacture des flans monétaires, tout du moins ceux de Cyzique. Ceux-ci sont de forme souvent irrégulière et leur dimension ne s'accorde parfois pas à la taille des coins,⁹ ce qui semble suggérer un rythme de production élevé pour un monnayage qui, en volume, se place au troisième rang de la province.¹⁰

⁸ Cf. par exemple W. WEISER, Katalog der Bithynischen Münzen der Sammlung des Instituts für Altertumskunde der Universität zu Köln, 1: Nikaia – mit einer Untersuchung der Prägesysteme und Gegenstempel (Opladen 1983), n^os 66-76 (Gordien III) et 77-80 (Tranquilline).

⁹ RPC VII, 7, 13, 15-18, 20, 23 et avers 15 illustré ici **fig. 2**.

¹⁰ Cf. RPC VII, p. 69.

Trois coins de Miletoupolis (av 2, 5 et 6) ont également été employés à Germè, de même que, pour l'avers 6, à Hadrianeia, ce qui a incité Kraft à attribuer les monnaies de toutes ces villes à un seul et même atelier, celui de «Cyzique». Au vu du matériel réuni ici, il apparaît néanmoins que ces liaisons sont le seul lien unissant Germè et Hadrianeia à la production de «Cyzique». Au sein des coins monétaires de ces deux cités, il est en effet possible de distinguer trois groupes:

- A. Coins liés à «Cyzique»: liaisons de coins susmentionnées.
- B. Coins stylistiquement proches de certains coins de Sardes (av 3, 6, 7 et 8) ou de Saïtta (av 3, 5): Germè av 1 (= Hadrianeia av 1), 3, 5-7, 11-13, 16, 17, 19 (buste à droite vu de trois quarts en arrière, double pan du *paludamentum* sur le devant, tête allongée), Germè av 8 (buste à droite vu de trois quarts en avant, tête allongée), Germè av 14, 15 (buste à gauche avec bouclier). La ressemblance avec les monnaies de Sardes (av 6 et 7) est particulièrement frappante pour les avers 11 et 15 de Germè. La caractéristique majeure de ce groupe semble être un portrait de Gordien III à la tête allongée. La légende monétaire est AYT K M ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ, parfois suivie de ΑΥΓ (Germè av 1), comme pour «Cyzique».

Les coins de Tranquilline sont également concernés avec les avers 20 de Germè et 5 d'Hadrianeia proches de l'avers 8 de Sardes (= Saïtta av 3). Le portrait de l'impératrice est similaire à Germè, Hadrianeia et Sardes et la légende monétaire quasi identique pour Germè (ΦΟΥΡ ΤΠΑΝΚΥΛΛΙΝΑ ΣΑΒ) et Sardes (ΦΟΥΡ ou ΦΡΟΥ ΤΠΑΝΚΥΛΛΕΙΝΑ ΣΑΒ), mais pas Hadrianeia (ΦΟΥΡ ΣΑΒ ΤΠΑΝΚΥΛΛΕΙΝΑ).

À noter encore, pour Germè, le type du Sénat (av 23) que l'on retrouve, pour la même dénomination de 40 mm, à Saïtta (av 5).

- C. Coins d'une gravure rudimentaire, probablement produits sur place: Germè av 10 (Gordien III) et av 21 (Tranquilline). Ces derniers coins, très certainement copiés à partir de ceux du groupe B, sont caractéristiques de l'émission du magistrat Naevianus et les revers correspondants (RPC VII, 132-136 et 154-156) sont tout aussi mal gravés.

On peut en déduire que, pour pouvoir répondre à une demande assez forte¹¹, Germè a emprunté un petit nombre de coins d'avers à «Cyzique», confié la réalisation d'autres coins, nettement plus nombreux, à un, voire plusieurs graveurs liés à «Sardes» (ou du moins fortement influencés par cet atelier) et a enfin recouru, pour l'émission du magistrat Naevianus, aux services d'un ou de plusieurs graveurs nettement moins habiles dont on peut assumer une origine locale.¹²

¹¹ Le monnayage de Germè se place au deuxième rang de la province, derrière Éphèse, mais avant Cyzique, cf. RPC VII, p. 69.

¹² K. EHLING, Die Münzprägung der myischen Stadt Germe in der römischen Kaiserzeit (Bonn 2001), p. 56 et 111 *sq.*, lie la frappe monétaire de Germè du III^e siècle aux mouvements de troupes des armées romaines se rendant en Orient, interprétation que nous avons par ailleurs mise en doute, cf. RPC VII, p. 93 et 130 *sq.* Il considère que des graveurs ont accompagné – ou devancé – les troupes afin de procéder à la frappe du numéraire nécessaire. C'est de cette manière qu'il explique le style particulièrement

Lampsaque, Ilion, Alexandria

L'exécution des coins monétaires de ces trois cités semble l'oeuvre de graveurs locaux, peu talentueux, même si quelques coins de bonne facture se trouvent à Ilion (av 3) ou à Alexandrie (av 1, 2 et 5), mais pas à Lampsaque. À relever, pour Ilion, l'emploi du titre ΣΕΒΑΣΤΟΣ dans la titulature de l'empereur (av 1, 2, 4-6).

Ill.: **Lampsaque** av 1 (RPC VII, 46), av 2 (RPC VII, 47), av 3 (RPC VII, 48, 49).

Ilion av 1 (RPC VII, 36), av 2 (RPC VII, 37), av 3 (RPC VII, 38, 39, 41, 44, 45), av 4 (RPC VII, 42), av 5 (RPC VII, 43), av 6 (RPC VII, 40).

Alexandrie av 1 (RPC VII, 2), av 2 (**fig. 14**), av 3 (**fig. 15**), av 4 (**fig. 16**), av 5 (RPC VII, 3).

«Pergame», Adramytion, Élaia

	45 mm GIII	35 mm GIII	30 mm GIII	T	25 mm GIII	ps-a	21/22 mm GIII	18 mm GIII	16/17 mm GIII
Pergame	1	2 3 4 5 6	7		8 9			10	
Perperenè			1				3 4		
Élaia	1	2							5
Adramytion		1	2	7	3 à 6	8 9			

Réf.: KRAFT p. 40, avec liaisons 169 (Pergame av 7 – Perperenè av 1 – Adramytion av 2) et 170 (Pergame av 4 – Élaia av 2). Les autres liaisons sont inconnues de Kraft.

Ill.: **Pergame** av 1 (RPC VII, 163, 173, 174), av 2 (RPC VII, 164), av 3 (RPC VII, 165, 169, 175), av 4 (RPC VII, 176), av 5 (**fig. 17**), av 6 (**fig. 18**), av 7 (RPC VII, 166, 170), av 8 (RPC VII, 167, 168), av 9 (RPC VII, 171), av 10 (RPC VII, 172).

Perperenè av 1 (RPC VII, 177).

Élaia av 1 (RPC VII, 92, 93), av 2 (RPC VII, 94, 95), av 3 (RPC VII, 96), av 4 (RPC VII, 97), av 5 (RPC VII, 98).

Adramytion av 1 (RPC VII, 56, 57), av 2 (RPC VII, 58), av 3 (RPC VII, 53), av 4 (RPC VII, 54), av 5 (RPC VII, 55), av 6 (RPC VII, 59, 60), av 7 (RPC VII, 61), av 8 (RPC VII, 62-64), av 9 (RPC VII, 65).

Tous les coins monétaires de Pergame, Perperenè et Élaia sont clairement l'oeuvre d'un seul atelier comme en témoignent les liaisons de coins, un style parfaitement uniforme (sauf peut-être pour l'avers 6 de Pergame) et la finesse de la gravure. Avec une production assez modeste, Perperenè et Élaia dépendent de toute évi-

soigné de certaines émissions (comme celle du magistrat Aristoneikos), alors que le style négligé des monnaies du magistrat Naevianus serait dû au départ des graveurs expérimentés accompagnant l'armée. Cette interprétation ne prend cependant pas en compte les liens stylistiques étroits entre les coins de Germè et ceux de Sardes qui ne sauraient s'expliquer par la présence éphémère de graveurs étrangers. Au sujet de l'ouvrage de K. Ehling, voir par exemple le compte-rendu d'Alan Walker dans RSN 82, 2003, p. 174-182.

dence de leur voisine Pergame, pour s'approvisionner en coins. Cette dépendance va si loin qu'Élaia n'hésite pas à avoir recours à des coins d'un diamètre trop grand (av 9 de Pergame) ou trop petit (av 10 de Pergame) pour frapper ses monnaies de 21/22 mm, dénomination absente du monnayage de Pergame.

À noter la légende caractéristique ΑΥΤΟ Κ Μ ΑΝΤ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ pour Gordien III (Pergame av 2, 4 et 9; Élaia av 2-4). De plus, tant à Pergame qu'à Perperenè, mais pas à Élaia, la légende monétaire du revers couvre toute la surface du champ monétaire de manière à ne laisser aucun espace libre.

Adramytion, Stratonicée du Caïque, Daldis

Selon Kraft, il faut adjoindre à cet atelier «Pergame» trois autres cités, à savoir Adramytion, Stratonicée du Caïque et Daldis. S'il est vrai que le coin d'avers 7 de Pergame a également été utilisé à Adramytion (av 2), les autres coins de cette ville ne montrent pas la moindre ressemblance avec «Pergame». En revanche, il existe une certaine parenté entre Adramytion (av 1) et Stratonicée (av 1, 3, 4), mais certainement pas avec Daldis, les monnaies de cette dernière donnant un portrait assez singulier de Gordien III, vu de trois quarts en avant, au nez en droit prolongement du front.

Nous proposons donc de retirer ces trois cités du cercle «Pergame». Pour Daldis, il faut clairement admettre une production locale. Quant à Adramytion, ses coins proviennent de diverses sources, au nombre desquelles figurent «Pergame» (av 2), mais probablement aussi un graveur actif pour Stratonicée, de même qu'un artisan peu expérimenté, preuve en est le coin de Tranquilline (av 7) qui a été très maladroîtement gravé.

Ill.: Daldis av 1 (RPC VII, 200), av 2 (RPC VII, 201, 201A), av 3 (RPC VII, 202, 203).

«Sardes», Akrasos, Stratonicée et Hypaipa/Philadelphie

	40 mm et + GIII ps-a	35 mm GIII	30 mm GIII T ps-a	25 mm GIII ps-a	21/22 mm GIII T
Sardes	10	1 2	3 8	4 à 7	9
Saïtta	5	1	3	2	4
Thyatire	1 4	2	5 6 7	3	
Akrasos	1	2	3	4	
Stratonicée			1	2 6 7	3 4 5
Hypaipa		1 à 4	5 6		7 8 9 10
Philadelphie		1 2	3 4 5		6

Réf.: KRAFT p. 36, avec liaisons 139 (Akrasos av 4 – Stratonicée av 2 – Hypaipa av 9), 140 (Sardes av 2 – Saïtta av 1 – Akrasos av 2 – Thyatire av 2), 141 (Sardes av 9 – Saïtta av 4) et 142 (Sardes av 8 – Saïtta av 3).

cf. également A. JOHNSTON, Die Sharing (*op. cit.*, n. 3), p. 59-78.

Saïtta av 5 est lié, mais pour l'époque de Philippe l'Arabe, avec Laodicée du Lycos.

Ill.: **Sardes** av 1 (RPC VII, 230), av 2 (RPC VII, 234), av 3 (RPC VII, 231, 232), av 4 (RPC VII, 233), av 5 (RPC VII, 236), av 6 (RPC VII, 237, 239.6), av 7 (RPC VII, 235, 238, 239.14), av 8 (RPC VII, 240, 241), av 9 (RPC VII, 242, 243), av 10 (RPC VII, 244-246).

Saïtta av 1 (RPC VII, 219), av 2 (RPC VII, 220-223), av 3 (RPC VII, 224, 225), av 4 (RPC VII, 226, 227), av 5 (RPC VII, 228, 229).

Thyatire av 1 (RPC VII, 191), av 2 (RPC VII, 192), av 3 (RPC VII, 189, 190, 193-195), av 4 (RPC VII, 196), av 5 (RPC VII, 197), av 6 (RPC VII, 198), av 7 (RPC VII, 199).

Akrasos av 1 (RPC VII, 178), av 2 (RPC VII, 179), av 3 (RPC VII, 180), av 4 (RPC VII, 181, 182).

Stratonicée av 1 (RPC VII, 184), av 2 (RPC VII, 185, 186), av 3 (**fig. 19**), av 4 (RPC VII, 187), av 5 (SNG Cop 514), av 6 (RPC VII, 188), av 7 (RPC VII, 188A).

Hypaipa av 1 (RPC VII, 426), av 2 (RPC VII, 421, 423), av 3 (RPC VII, 422), av 4 (RPC VII, 423-425), av 5 (RPC VII, 427), av 6 (RPC VII, 428-430), av 7 (RPC VII, 431), av 8 (RPC VII, 432), av 9 (RPC VII, 433), av 10 (**fig. 20**).

Philadelphie av 1 (RPC VII, 268), av 2 (RPC VII, 267), av 3 (**fig. 21**), av 4 (RPC VII, 469), av 5 (RPC VII, 269A), av 6 (RPC VII, 266).

Sardes a frappé deux émissions, l'une au nom du stratège Roufinos (av 1, 3, 4), l'autre au nom du stratège Hermophilos (av 2, 5, 7-9). Certains coins monétaires de la deuxième émission (av 2, 8 et 9) ont également été employés par d'autres cités, au nombre desquelles figure, en première place, Saïtta. Par ailleurs, certains de ces coins —Sardes av 8 et 9 (Tranquilline), tout comme l'avers 6 de Sardes (Gordien III) ou l'avers 5 de Saïtta (pseudo-autonome au type du Sénat)—, présentent d'évidentes similitudes stylistiques avec des coins de Germè, comme nous l'avons explicité ci-dessus. Cette similitude touche aussi les légendes monétaires (ΑΥΤ Κ Μ ΑΝΤ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ avec le titre ΑΥΤ pour Gordien III; ΦΟΥΡ ΤΠΑΝΚΥΛΛΕΙΝΑ ΣΑΒ pour Tranquilline).

Kraft postulait l'existence de plusieurs graveurs en raison de variantes dans l'exécution du buste de l'empereur. Les bustes vus de trois quarts en arrière (Sardes av 4, 6) présentent en effet un long drapé avant du *paludamentum* assez plat, caractéristique qui se retrouve sur les coins de Philippe l'Arabe. D'autres coins (Sardes av 1, 2, mais aussi Thyatire av 1), avec un buste vu de face, montrent un drapé avec des plis arrondis. La tête est tantôt ronde (Sardes av 1, 2, 4 et 5), tantôt allongée (Sardes av 3, 6 et 7), le buste peut être orienté à gauche (Saïtta av 2; Sardes av 4 et 5). Ces traits spécifiques sont toutefois combinés entre eux (tête ronde avec buste de face et plis arrondis; tête ronde avec buste de trois quarts en arrière et drapé plat; tête allongée avec buste de trois quarts en arrière et drapé plat), ce qui nous incite à les considérer comme des variantes résultant de la présence de plusieurs modèles iconographiques, et non comme l'œuvre de graveurs différents.

Kraft proposait d'attribuer toutes les cités mentionnées dans le tableau ci-dessus à un même atelier, sur la base de deux liaisons de coins (Sardes-Saïtta-Thyatire-Akrasos; Akrasos-Stratonicée-Hypaipa) et de liens stylistiques entre Hypaipa et Philadelphie.

- Pour Thyatire, l'avers 1 est clairement une réplique, en plus grand, de l'avers 2, provenant de Sardes, mais l'avers 3 est de style différent, avec un buste de trois quarts en arrière.¹³
- Sur les quatre coins employés à Akrasos, l'un (av 2) est certes emprunté à Sardes, mais un autre (av 4) vient d'Hypaipa, tandis que les avers 1 et 3, d'aspect similaire avec un drapé avant du *paludamentum* assez large, semblent de provenance locale. À noter, ici aussi, l'emploi du titre ΑΥΓ (av 1) comme à Sardes.
- À Stratonicée du Caïque, plusieurs coins (av 1, 3, 4) ont des traits communs avec l'avers 1 d'Adramytion tandis que l'avers 2 (= Akrasos av 2) vient de Hypaipa (av 9). Il est curieux de noter que ce coin, clairement produit à Hypaipa, y a été employé pour des monnaies de 21/22 mm, tandis qu'à Akrasos et Stratonicée, il a servi à frapper des pièces plus grandes, de 25 mm. Ce phénomène étonne d'autant plus que Hypaipa est géographiquement assez éloignée d'Akrasos et de Stratonicée qui auraient sans peine pu se procurer un coin de la bonne dimension, par exemple à Thyatire.
- Les coins monétaires de Hypaipa sont clairement reconnaissables par la tête ronde de l'empereur, son cou allongé et l'ample drapé du *paludamentum*, traits qui se retrouvent sur les monnaies de Philadelphie, mais certainement pas à «Sardes». Un autre point de divergence consiste dans l'usage du titre ΣΕΒ à Hypaipa (av 5), au lieu de ΑΥΓ pour Sardes (av 3). À noter encore que l'avers 1 de Hypaipa, tout en ayant les mêmes signes distinctifs, est d'une gravure moins habile et présente une légende légèrement différente (ΑΥΤΟ Κ Μ ΑΝΤΩ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ au lieu du traditionnel ΑΥΤ Κ Μ ΑΝΤ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ).

Les coins de ces sept cités n'ont donc clairement pas tous été produits par le même atelier. Sardes se situe certainement au centre d'un réseau de villes (Saïtta, Thyatire, Germè) qu'elle alimente, tout du moins partiellement dans le cas de Thyatire et de Germè, en coins ou graveurs monétaires. Ces quatre cités montrent également une préférence pour des pseudo-autonomes de 40 mm au type du Sénat (Germè, Saïtta, Thyatire) ou de la Tychè (Sardes), absente d'autres ateliers de la région («Cyzique», «Pergame», «Smyrne» ou «Éphèse»). À l'inverse des autres cités, Thyatire a toutefois aussi frappé des pseudo-autonomes de 30 mm.

Néanmoins, les liens unissant «Sardes» à Akrasos ou à Stratonicée sont trop ténus pour pouvoir véritablement parler d'un même atelier. Akrasos a certes emprunté un coin à Sardes, de même qu'à Hypaipa, mais elle avait aussi son propre graveur, au style distinct. Quant à Stratonicée, aucun coin ne la lie à «Sardes», seule une liaison avec Hypaipa est attestée.

Par ailleurs, les coins de Hypaipa et Philadelphie ont des caractéristiques stylistiques propres qui parlent pour une production séparée.

¹³ Il est un peu plus difficile de juger des pseudo-autonomes dont les types iconographiques sont propres à Thyatire, à l'exception du Sénat (av 4) pour les monnaies de 40 mm que l'on retrouve à Saïtta (av 5). L'exécution en semble cependant un peu moins habile à Thyatire.

L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION
MONÉTAIRE DE LA PROVINCE D'ASIE SOUS GORDIEN III

«*Smyrne*»

	40 mm	35 mm GIII	30 mm GIII	T	ps-a	25 mm GIII	ps-a	21/22 mm GIII	T		19 mm ps-a
Smyrne		1 2 3	4 5 11	17		6 18 19 20 21		7 8 9 10 12 13 14			23 à 25
Phocée	1	2	3			22		4	15 16		
Kymè		1 2	3	5		5		4			
Myrina	1	1	2	6		7 à 10		4			
Temnos						7 8 9		3 4 5			
Magnésie S.		1	2			4	1	3			
Hyrgaleis								6 2			

Réf.: KRAFT p. 24 et 28, liaisons 013 (Smyrne av 2 – Phocée av 2 – Kymè av 1 – Temnos av 1 – Magnésie S. av 1), 014 (Temnos av 2 – Magnésie S. av 2), 015 (Phocée av 4 – Kymè av 4 – Temnos av 3 – Magnésie S. av 3), 016 (Smyrne av 11 – Kymè av 5 – Temnos av 6), 017 (Smyrne av 14 – Kymè av 6 – Myrina av 2), 037 (Smyrne av 19 – Temnos av 8 – Hyrgaleis av 1). Les quatre autres liaisons sont inconnues de Kraft.

Voir également liaisons 034 (Smyrne av 18 – Phocée, sous Maximin le Thrace) et 035 (Smyrne av 22 – Erythrée – Thyatire, sous Philippe l'Arabe).

Ill.: **Smyrne** av 1 (RPC VII, 305, 308, 330), av 2 (RPC VII, 304, 309), av 3 (RPC VII, 310), av 4 (RPC VII, 331-336), av 5 (RPC VII, 337, 338), av 6 (RPC VII, 303, 306, 307, 311), av 7 (RPC VII, 312), av 8 (KLOSE,¹⁴ avers V9 de Gordien), av 9 (KLOSE, avers V10 de Gordien), av 10 (KLOSE, avers V8 de Gordien), av 11 (RPC VII, 313, 314), av 12 (KLOSE, avers V2 de Tranquilline), av 13 (KLOSE, avers V3 de Tranquilline), av 14 (RPC VII, 315), av 15 (KLOSE, avers V5 de Tranquilline), av 16 (KLOSE, avers V6 de Tranquilline), av 17 (RPC VII, 321), av 18 (RPC VII, 316-320), av 19 (RPC VII, 324), av 20 (RPC VII, 326), av 21 (RPC VII, 325), av 22 (RPC VII, 322, 323), av 23 (RPC VII, 329.9), av 24 (RPC VII, 327, 328), av 25 (RPC VII, 329).

Phocée av 1 (RPC VII, 295, 296), av 2 (RPC VII, 297), av 3 (RPC VII, 298), av 4 (RPC VII, 299), av 5 (RPC VII, 300-302).

Kymè av 1 (RPC VII, 271, 272), av 2 (RPC VII, 275, 276), av 3 (RPC VII, 273), av 4 (RPC VII, 274), av 5 (RPC VII, 277, 278), av 6 (RPC VII, 279, 280), av 7 (RPC VII, 281, 285), av 8 (RPC VII, 282, 283), av 9 (RPC VII, 284), av 10 (KRAFT pl. 10, 75a).

Myrina av 1 (RPC VII, 293), av 2 (RPC VII, 294).

Temnos av 1 (RPC VII, 339, 341, 342), av 2 (RPC VII, 340), av 3 (fig. 22), av 4 (fig. 23), av 5 (RPC VII, 343), av 6 (RPC VII, 344), av 7 (RPC VII, 345), av 8 (RPC VII, 347), av 9 (RPC VII, 346).

Magnésie S. av 1 (RPC VII, 286, 287), av 2 (RPC VII, 288), av 3 (RPC VII, 289, 290), av 4 (RPC VII, 291, 292).

Hyrgaleis av 1 (RPC VII, 721).

¹⁴ D.O.A. KLOSE, Die Münzprägung von Smyrna in der römischen Kaiserzeit (Berlin 1987).

Comme le relevait déjà Kraft, les coins de ces sept cités sont l'oeuvre d'un même atelier, voire d'un même graveur, tellement les liaisons sont nombreuses et les ressemblances stylistiques frappantes: buste de Gordien quasi toujours de trois quarts en arrière, dessin identique du noeud et des rubans du bandeau retenant la couronne, légende ΑΥΤ ΚΑΙ Μ ΑΝΤ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ pour Gordien III, absence du titre *Augustus*, cheveux de Tranquilline réunis en volute sur la nuque au lieu d'une tresse remontant de la nuque au sommet de la tête, légende ΦΟΥΠΙΑ ΤΠΑΝΚΥΛΛΕΙΝΑ ΣΕΒ, etc.

Smyrne a eu la production monétaire la plus importante¹⁵ et la plus diversifiée, approvisionnant les cités avoisinantes en coins monétaires. Seule la liaison avec Hyrgaleis, située en Phrygie, apparaît comme plus singulière, en raison de son éloignement géographique.

Le style de cet atelier peut être qualifié de stéréotypé, à tel point que les portraits impériaux perdent tout trait individualisé pour se conformer à un modèle général intemporel. On notera, dans le corpus des monnaies de Smyrne, la ressemblance des portraits de la majorité des empereurs du III^e siècle, constatation valable également pour l'effigie de Tranquilline, dont la coiffure est une réplique exacte de celle de Julia Mamaea.¹⁶

Caractéristique de cet atelier sont les pseudo-autonomes au type du Sénat pour les monnaies de 25 mm, adoptées par toutes les cités sauf Myrina. Constatant l'absence de pseudo-autonomes à l'effigie du Sénat pour les monnaies de 25 mm dans les autres ateliers, notamment «Pergame» et «Éphèse», Kraft a lié l'adoption de ce type au répertoire iconographique à disposition au sein de l'atelier de production «Smyrne». ¹⁷ Ce phénomène est certes frappant, mais nous préférions l'associer à une standardisation du système monétaire, préconisant l'adoption de types d'avers spécifiques pour certaines dénominations. Pour Smyrne et ses voisines, il est possible d'esquisser les lignes directrices suivantes:

40 mm	Gordien III
35 mm	Gordien III
30 mm	Tranquilline (et/ou Gordien III)
25 mm	pseudo-autonomes (Sénat)
21/22 mm	Tranquilline (et/ou Gordien III)
19 mm	pseudo-autonomes (divers types)

Les dénominations supérieures de 40 et 35 mm sont généralement réservées à l'effigie de l'empereur, celles de 25 et 19 mm aux pseudo-autonomes, enfin celles de 30 et 21/22 mm à Tranquilline ou, le cas échéant, à Gordien III.

Ces lignes directrices ne peuvent toutefois pas être considérées comme représentatives pour l'ensemble du III^e siècle, dans la mesure où Gordien III n'a épousé

¹⁵ La production de Smyrne se place au quatrième rang de la province, derrière Éphèse, Germè et Cyzique, cf. RPC VII, p. 69.

¹⁶ Cf. KRAFT pl. 4, 23-25, pour des portraits de Julia Mamaea à Smyrne. Voir aussi, à ce sujet, KLOSE (*supra*, n. 14), p. 10.

¹⁷ KRAFT p. 94 *sq.*

Tranquilline que quelques années après son accès au pouvoir, en 241, et, de plus, n'a nommé aucun César à ses côtés. Il s'ensuit que, sur les émissions frappées avant le mariage de l'empereur, l'effigie de Gordien III apparaît sur les dénominations de 30 mm usuellement réservées à l'impératrice.¹⁸ Et, en l'absence d'un César, il n'est pas possible de déterminer quelles dénominations lui auraient été réservées.

Nous avons noté une standardisation similaire pour les types de revers de cinq cités, certains d'entre eux ayant été choisis pour des monnaies de même diamètre par plus d'une cité:

	35 mm	30 mm	25 mm	21/22 mm
Kymè	Asclépios <i>Tychè de Kymè sur un trône</i>	Amazone Kymè	<i>Tychè</i>	<u>Poséidon</u>
Magnésie S.	Cybèle sur un bige <i>Cybèle sur un trône</i>	Amazone Magnésie et Nikè	<u>Temple de Cybèle</u> <u>Temple de Tychè</u>	
Phocée		Amazone Phocée et Cybèle		<u>Poséidon</u>
Smyrne		Amazone Smyrne	2 Némésis <i>Tychè</i> <u>Temple de Tychè</u>	Héraclès
Temnos	Cybèle sur un <i>trône</i> Asclépios		2 Némésis	Héraclès

Cette standardisation affecte souvent des types iconographiques communs à plus d'une cité (Amazone, Poséidon¹⁹) ou la manière de représenter une divinité (dans un temple, sur un trône) et ne saurait nécessairement être interprétée comme un transfert arbitraire de motifs iconographiques, déterminé par l'éventail à disposition au sein de l'atelier de production. À côté de ces types, chaque cité avait, bien entendu, des motifs iconographiques qui lui étaient propres et qu'elle ne partageait pas avec ses voisines: athlète ou Isis à la voile pour Kymè, Dieu-fleuve Smardos, griffon ou Dioscures pour Phocée, couronne des *Koina Asias* ou rêve d'Alexandre le Grand pour Smyrne, pour n'en citer que quelques-uns.²⁰

¹⁸ Ce phénomène est particulièrement clair pour Kymè et Temnos, dont le monnayage est structuré en plusieurs émissions successives, chacune signée par un magistrat, cf. RPC VII, p. 169 *sq.* et 185 *sq.*

¹⁹ Ainsi, la présence de Poséidon ou de thèmes liés à la navigation (proue, Isis Pelagia, etc.) est bien attestée sur les monnaies de Kymè et de Phocée. Les deux Némésis se trouvent aussi sur d'autres émissions de Temnos, ceci au moins dès Elagabal (BMC 12-17; SNG vAulock 1678). Il serait certainement intéressant de dresser un tableau de l'apparition des types répertoriés ici pour chaque cité, afin de voir si une influence réciproque se laisse déceler ou non et à quelle cité revient l'introduction d'un type donné.

²⁰ Kymè: RPC VII, 273, 283; Phocée: RPC VII, 295, 297, 301; Smyrne: RPC VII, 305, 310 et p. 179.

«Éphèse»

	35 mm GIII	30 mm GIII	21/22 mm GIII	19 mm T	16/17 mm GIII
Nysa	1 2	3 à 6	9		8
Magnésie M.	1 2 à 4	5 6 7 8 9 10	14 15		16 17
Éphèse	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 1 2	11 12 13 14 15 12 13 14 15 16 17 3 4	36 37 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 5 6 10 11 12 13 14	38	33 34 35
Colophon					7
Métropolis	1 2 3 4	5 6 7 8 9 19 20 21 22	3 4		15 16 17 18
Néapolis H.	1	2			
Samos	1 2	3 à 8	16 17 18 19	9 à 13	20 à 22
Tralles	1 à 4	5 6	15 16 (T) 18 (ps-a)	7 à 11	17
Mastaura		1		2	
Antioche	1	2 3 4		5	
Dioshieron	1	2		3	4

Réf.: KRAFT p. 31 *sq.*, liaisons 063 à 083, auxquelles s'ajoutent quatre nouvelles liaisons, non connues de Kraft.

Ill.: **Nysa** av 1 (RPC VII, 464, 467), av 2 (RPC VII, 470, 471), av 3 (RPC VII, 465), av 4 (RPC VII, 466), av 5 (RPC VII, 468), av 6 (RPC VII, 469), av 7 (RPC VII, 472-474), av 8 (RPC VII, 475, 476), av 9 (RPC VII, 477-479).

Magnésie M. av 1 (RPC VII, 515, 528, 541), av 2 (RPC VII, 529), av 3 (RPC VII, 520), av 4 (RPC VII, 510), av 5 (RPC VII, 514, 518, 519, *passim*), av 6 (RPC VII, 516, 534, 542, 551), av 7 (RPC VII, 511, 533, *passim*), av 8 (RPC VII, 526), av 9 (RPC VII, 513), av 10 (RPC VII, 512, 527, 530-532, *passim*), av 11 (RPC VII, 517, 523, 543), av 12 (SCHULTZ,²¹ n° 401, avers V 5), av 13 (RPC VII, 524, 538, 540), av 14 (RPC VII, 554, 555, 557-560), av 15 (RPC VII, 556), av 16 (RPC VII, 563), av 17 (RPC VII, 561, 562).

Éphèse av 1 (RPC VII, 400), av 2 (RPC VII, 408), av 3 (RPC VII, 361), av 4 (RPC VII, 362), av 5 (**fig. 24**), av 6 (RPC VII, 363), av 7 (RPC VII, 403), av 8 (RPC VII, 404), av 9 (RPC VII, 405-407), av 10 (RPC VII, 401, 402), av 11 (**fig. 25**), av 12 (RPC VII, 364-368, 370-372), av 13 (RPC VII, 409, 410, 413-415), av 14 (RPC VII, 412), av 15 (RPC VII, 369), av 16 (RPC VII, 373-376), av 17 (RPC VII, 416), av 18 (RPC VII, 377), av 19 (RPC VII, 378), av 20 (RPC VII, 380-384), av 21 (RPC VII, 385), av 22 (RPC VII, 418), av 23 (**fig. 26**), av 24 (RPC VII, 379), av 25 (RPC VII, 386), av 26 (**fig. 27**), av 27 (**fig. 28**), av 28 (RPC VII, 420), av 29 (RPC VII, 419), av 30 (RPC VII, 417), av 31 (SNG Tübingen

²¹ S. SCHULTZ, Die Münzprägung von Magnesia am Mäander in der römischen Kaiserzeit (Berlin 1975).

2854), av 32 (**fig. 29**), av 33 (RPC VII, 387, 389), av 34 (RPC VII, 388), av 35 (RPC VII, 390), av 36 (RPC VII, 391-395, 398), av 37 (RPC VII, 396, 397), av 38 (RPC VII, 399).

Colophon av 1 (RPC VII, 348), av 2 (RPC VII, 350), av 3 (RPC VII, 349), av 4 (RPC VII, 351), av 5 (RPC VII, 352), av 6 (RPC VII, 353), av 7 (RPC VII, 353A).

Métropolis av 1 (RPC VII, 439, 440, 451), av 2 (RPC VII, 441), av 3 (RPC VII, 445, 446), av 4 (RPC VII, 449), av 5 (RPC VII, 442, 444, 454), av 6 (RPC VII, 443, 452), av 7 (RPC VII, 447, 448), av 8 (**fig. 30**), av 9 (RPC VII, 450, 453), av 10 (RPC VII, 455), av 11 (RPC VII, 456, 457), av 12 (**fig. 31**), av 13 (**fig. 32**), av 14 (**fig. 33**), av 15 (**fig. 34**), av 16 (RPC VII, 459), av 17 (**fig. 35**), av 18 (RPC VII, 458), av 19 (RPC VII, 460, 463), av 20 (**fig. 36**), av 21 (RPC VII, 461, 462), av 22 (**fig. 37**).

Néapolis av 1 (RPC VII, 655), av 2 (RPC VII, 656, 657), av 3 (RPC VII, 658), av 4 (RPC VII, 659).

Samos av 1 (RPC VII, 574), av 2 (RPC VII, 575, 576), av 3 (RPC VII, 577), av 4 (RPC VII, 578-581), av 5 (RPC VII, 578.6), av 6 (RPC VII, 581), av 7 (RPC VII, 582.16), av 8 (RPC VII, 582.26), av 9 (RPC VII, 583), av 10 (RPC VII, 584.1, 586), av 11 (RPC VII, 584.11), av 12 (RPC VII, 585.13), av 13 (RPC VII, 585.6), av 14 (RPC VII, 587.5, 588), av 15 (RPC VII, 587.4), av 16 (RPC VII, 590-592), av 17 (**fig. 38**), av 18 (RPC VII, 591.7, 591.13), av 19 (RPC VII, 589, 593), av 20 (RPC VII, 597), av 21 (RPC VII, 595, 596), av 22 (RPC VII, 594).

Tralles av 1 (RPC VII, 483), av 2 (RPC VII, 485, 508, 509), av 3 (RPC VII, 486), av 4 (RPC VII, 487), av 5 (RPC VII, 480), av 6 (RPC VII, 482, 484), av 7 (RPC VII, 496), av 8 (RPC VII, 481, 488), av 9 (RPC VII, 489-491, 494, 498), av 10 (RPC VII, 492, 493, 495), av 11 (RPC VII, 497), av 12 (RPC VII, 499), av 13 (RPC VII, 500), av 14 (RPC VII, 501, 502), av 15 (RPC VII, 503-505), av 16 (RPC VII, 506), av 17 (RPC VII, 506A), av 18 (RPC VII, 507).

Mastaura av 1 (RPC VII, 434, 435), av 2 (RPC VII, 436-438).

Antioche av 1 (RPC VII, 603, 604), av 2 (RPC VII, 605, 606, 609.4), av 3 (RPC VII, 607, 608, 610), av 4 (RPC VII, 609.8), av 5 (RPC VII, 611, 612).

Dioshieron av 1 (RPC VII, 354), av 2 (RPC VII, 355-357), av 3 (RPC VII, 358, 359), av 4 (RPC VII, 360).

La complexité des liens parle clairement pour une origine commune des coins des six premières cités (Nysa – Néapolis de l'Harpasos). À celles-ci, il faut rattacher Samos en raison de la présence de deux liaisons de coins. Mastaura, Antioche du Méandre et Dioshieron sont unies par plusieurs liaisons, mais sans avoir eu recours aux coins du groupe précédent. Elles s'apparentent pourtant à lui par des liens stylistiques, tout comme d'ailleurs Tralles, comme le montre l'énumération ci-dessous.

À l'exception de Tralles, aucune des cités mentionnées ici n'a frappé de pseudo-autonomes, ni de pièces de 25 mm, ce qui contraste de façon notable avec le monnayage des villes appartenant à l'atelier «Smyrne». Enfin, l'usage de lettres ligaturées au sein de la légende du revers (à l'exception d'Éphèse, de Samos et d'Antioche)²² apparaît comme une autre constante.

²² Ces exceptions s'expliquent par le fait que de telles lettres ont surtout été utilisées pour la notation des noms de magistrats. Or, Éphèse, Samos et Antioche n'ont pas fait figurer de tels noms sur leurs monnaies.

Éphèse semble au centre de ce réseau dans la mesure où elle a eu la production monétaire la plus intense. Certaines cités, à la frappe monétaire peu abondante, comme Néapolis de l'Harpasos ou Colophon, partagent la quasi totalité de leurs coins avec d'autres villes. Cette apparente homogénéité est néanmoins trompeuse en raison de l'existence de coins de facture très diversifiée.

Pour les monnaies de Gordien III, nous avons pu distinguer entre au moins sept portraits, se différenciant notamment par la forme du visage et le drapé du *paludamentum*:

- A. Buste vu de trois quarts en avant, tête allongée: Éphèse av 17, 23; Magnésie M. av 4, 15; Métropolis av 1, 5, 10.
- B. Buste vu de trois quarts en avant, tête ovale, plis avant du *paludamentum* disposé en V: Éphèse av 1, 7, 8; Tralles av 1, 2.
- C. Buste vu de trois quarts en avant, tête ovale, plis avant du *paludamentum* arrondis: Éphèse av 6, 15, 19, 21-23, 33, 34; Métropolis av 2, 11, 16; Magnésie M. av 12, 13; Antioche av 1, 12, 13; Dioshieron av 2, 3.
- D. Buste vu de trois quarts en avant, tête ovale, cuirasse sertie d'un gorgoneion:
 - Éphèse av 9; Colophon av 2; Néapolis av 1; Métropolis av 3; Dioshieron av 1 (tous avec rubans sur l'épaule gauche);
 - Éphèse av 10 et 11 (sans rubans).
- E. Buste vu de trois quarts en arrière, tête ovale, plis du *paludamentum* arrondis: Éphèse av 2, 12-14; Magnésie M. av 7, 8; Colophon av 4; Métropolis av 6-8; Antioche av 3.
- F. Buste vu de trois quarts en arrière, plis du *paludamentum* aux angles plus marqués: Éphèse av 4, 5, 25; Colophon av 1, 5; Métropolis av 4, 14; Tralles av 10, 11; Samos av 1.
- G. Buste de trois quarts en arrière, visage aux traits anguleux: Magnésie av 10, 11; Nysa av 3; Antioche av 2; Mastaura av 1.

Si certaines de ces différenciations (tête allongée ou ovale) s'expliquent très probablement par l'existence de plusieurs graveurs comme le supposait Kraft, d'autres sont plus probablement dues à la présence de plusieurs modèles, ce qui nous semble plus particulièrement le cas pour les bustes dont la cuirasse est sertie d'un gorgoneion (groupe D).

La légende monétaire est caractérisée par la forme AYT K M ANT (voire ANTΩ) ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ. Le titre latin *Augustus* n'est que rarement rendu, soit par ΣΕΒ (Éphèse av 1, 5, 7; Tralles av 3 et 4; Nysa av 6), soit par ΑΥΓ (Éphèse av 16; Nysa av 2).

En fin de compte, seules les monnaies samiennes se distinguent par un style uniforme (*paludamentum* très en pointe sur le devant, légende AYT K M ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ identique pour toutes les monnaies, buste toujours de trois quarts en arrière, gravure généralement soignée²³), qui ne se retrouve que parfois sur les

²³ À l'exception toutefois de l'avers 3.

pièces d'autres cités (groupe F). Cette uniformité pourrait être le signe d'une production séparée, d'autant plus que seuls deux coins (av 1 et 18) ont concomitamment été utilisés à Samos et d'autres cités.

En revanche, l'effigie de Tranquilline, inspirée certainement d'un modèle iconographique romain, est représentée de manière plus standardisée au sein des cinq cités concernées, à savoir Nysa, Éphèse, Métropolis, Samos et Tralles. L'impératrice y est toujours portraiturée de la même manière: buste drapé à droite avec stéphanè, vu de trois quarts en avant, cheveux ondulés en plusieurs larges vagues et noués en une longue tresse qui remonte de la nuque jusqu'au sommet de la tête. Parfois, la tête est représentée de manière plus allongée (Éphèse av 36) ou plus ovale (Métropolis av 20); à Samos, elle s'inscrit mieux dans le champ du flan monétaire, alors qu'à Tralles, la gravure paraît moins experte (av 16).

La titulature est également basée sur un modèle commun, dérivant directement du modèle latin (Furia Sabinia Tranquillina Augusta). C'est à Samos que la titulature a été reproduite de la manière la plus fidèle (ΦΟΥΡΙΑ ΣΑΒΙΝΙΑ ΤΠΑΝΚΥΛΑΙΝΑ ΣΕΒ). D'autres cités ont utilisé les formes ΦΡΟΥ (Éphèse, Métropolis, Tralles), ΣΑΒΕΙ (Éphèse, Métropolis, Nysa) ou ΤΠΑΝΚΥΛΑΕΙΝΑ (Éphèse, Tralles) et les monnaies de Nysa se singularisent par le suffixe -ΙΑΝΗ (ΤΠΑΝΚΥΛΑΙΑΝΗ).

«Aphrodisias»

	35 mm GIII	30 mm GIII	T	25 mm GIII	
Aphrodisias	1 2 3 4 5	6 7 8	9 10		(+ nb ps-a)
Harpasa	1	2 3 4 5	6		
Attouda				1	

Réf.: KRAFT p. 45.

A. JOHNSTON, Aphrodisias (*op. cit.*, n. 3), p. 43-100, avec p. 52 et 61.

Ill.: **Aphrodisias** av 1 (RPC VII, 613-615), av 2 (RPC VII, 616-618), av 3 (RPC VII, 619, 620), av 4 (RPC VII, 621, 622.1), av 5 (RPC VII, 622.3), av 6 (MACDONALD,²⁴, avers O 234), av 7 (RPC VII, 624), av 8 (MACDONALD, avers O 236), av 9 (RPC VII, 626), av 10 (RPC VII, 628).

Harpasa av 1 (RPC VII, 648), av 2 (RPC VII, 639-641), av 3 (RPC VII, 642-644), av 4 (RPC VII, 645), av 5 (RPC VII, 646), av 6 (RPC VII, 647).

Attouda av 1 (RPC VII, 638).

Aucune liaison de coins n'est attestée pour ces trois cités. Néanmoins, l'exécution des monnaies d'Aphrodisias et de Harpasa présente d'évidentes similitudes:

- un portrait de Gordien III caractérisé par la présence occasionnelle d'une couronne radiée (Aphrodisias av 3-5; Harpasa av 2 et 3), un nez pointu, un

²⁴ D.J. MACDONALD, The Coinage of Aphrodisias (Londres 1992).

- drapé du *paludamentum* posé très haut sur l'épaule gauche, un buste toujours de trois quarts en arrière sauf pour Aphrodisias av 3 et Harpasa av 1;
- la titulature de l'empereur souvent abrégée AY K(A) M (ou MA, voire MAP) et suivi du titre ΣΕ(βστος);
 - la présence de N rétrogrades (Aphrodisias av 2 et 3; Harpasa av 4);
 - un portrait très semblable de Tranquilline;
 - une titulature similaire à celle employée à «Éphèse», basée sur le modèle latin Furia Sabinia Tranquillina Augusta (ΦΟΥΡΙΑ ΣΑΒΙΝΙΑ ΤΡΑΝΚΥΛΙΝΑ ΑΥΓΟΥΣΤΑ ou ΣΑΒΙΝΙΑ ΤΡΑΝΚΥΛΛΕΙΝΑ ΑΥΓΟΥΣΤΑ).

La présence de N rétrogrades suggère l'existence d'un graveur moins habile, au côté d'un graveur plus expérimenté. Ces N se trouvent également au revers de certaines monnaies d'Aphrodisias (mais pas de Harpasa), exécutés probablement par la même personne.²⁵ De plus, sur l'un de ces coins, le motif iconographique a lui aussi été représenté à l'envers.²⁶

Il est probablement possible de rattacher à ce groupe la seule monnaie conservée d'Attouda, sur la base d'une disposition semblable du *paludamentum* sur l'épaule gauche et la présence d'une couronne radiée.

Milet

L'attribution de Milet à l'un ou l'autre atelier de la région est rendue difficile par le fait que seules des monnaies au nom des souverains de l'an 238 (Pupien, Balbin, ainsi que Gordien III César) y ont été frappées.

Il convient de relever l'extrême ressemblance des effigies de Pupien et de Balbin avec les portraits de ces empereurs tels que nous les connaissons par les monnaies impériales romaines,²⁷ ce qui implique une diffusion rapide de modèles iconographiques fiables.

Ill.: **Milet** av 1 (RPC VII, 564), av 2 (RPC VII, 567), av 3 (RPC VII, 565), av 4 (RPC VII, 566), av 5 (RPC VII, 568, 569), av 6 (RPC VII, 569), av 7 (RPC VII, 570-573).

«Mylasa»

	30 mm GIII	25 mm GIII	22 mm GIII	20 mm GIII	16/17 mm GIII
Halicarnasse	1 2 3	4	5		
Mylasa	1 2		3		4
Hydisos				1	
Hyllarima			1		

Réf.: KRAFT p. 45.

²⁵ RPC VII, 614, 616, 618, 620, 621 rv 1 et 4, 622 rv 4 et 630 rv 3.

²⁶ RPC VII, 614 (Aphrodisias: empereur à cheval à gauche et non à droite).

²⁷ Cf. RPC VII, p. 29.

- Ill.: **Halicarnasse** av 1 (RPC VII, 598.4), av 2 (RPC VII, 598.5), av 3 (RPC VII, 598.10), av 4 (RPC VII, 599), av 5 (RPC VII, 600-602).
Mylasa av 1 (RPC VII, 651.1), av 2 (RPC VII, 651.2), av 3 (RPC VII, 652), av 4 (RPC VII, 653), av 5 (RPC VII, 654).
Hydisos av 1 (RPC VII, 649).
Hyllarima av 1 (RPC VII, 650).

Malgré l'absence de liaisons de coins, les monnaies d'Halicarnasse, Mylasa et Hydisos ont indéniablement un air de parenté permettant de conclure à une origine commune. À relever, la forme des lettres de la légende (M aux barres évasées, *oméga* écrit ϖ et non Ω), les lettres parfois non alignées, le buste allongé et l'oeil en forme de «bouton», pour reprendre l'expression de Kraft. L'avers 2 de Mylasa, d'une exécution plus fine que les autres coins, est peut-être l'oeuvre d'un graveur plus expérimenté. La légende monétaire est AYT K M ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ.

Le portrait de Tranquilline (Mylasa av 5, avec légende Φ ΣΑΒ ΤΠΑΝΚΥΛΛΕΝΑ) se distingue par un chignon plaqué sur la nuque comme le voulait la mode du temps de Julia Domna ou de Julia Mamaea, alors que sur les monnaies romaines, les cheveux de l'impératrice remontent jusqu'au sommet du crâne en une longue tresse.

La seule monnaie connue de Hyllarima est probablement à rapprocher de ce groupe en raison de la forme des lettres de la légende, plus particulièrement visibles sur le revers.

Tripolis

Tripolis a probablement recouru à un graveur local. Trois des quatre coins utilisés montrent Gordien III de trois quarts en arrière avec une couronne radiée, sur le quatrième, l'empereur est vu de face avec une couronne de laurier. La légende est toujours AYT K M ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ et le nez pointu.

- Ill.: **Tripolis** av 1 (RPC VII, 739), av 2 (RPC VII, 740, 741), av 3 (RPC VII, 742), av 4 (RPC VII, 743).

Kibyra

Les coins de Kibyra sont également l'oeuvre d'un graveur local, dans la mesure où Gordien III est portraiture de manière si particulière (plis assez plats du *paludamentum*, nez souvent en prolongement du front, visage allongé, etc.). La titulature de l'empereur est rendue sous la forme AY K M ANT(Ω) ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ, avec les variantes KAI (av 2) et KE (av 1, 4 et 5) pour *Caesar*.

À signaler également la coiffure atypique de Tranquilline (av 13 et 14, avec légende ΦΠ ΤΠΑΝΚΥΛΛΕΙΝΑ ΣΕΒ), dont les cheveux sont réunis sur la nuque en un chignon plaqué comme à Mylasa.

- Ill.: **Kibyra** av 1 (RPC VII, 660.6), av 2 (RPC VII, 660.12), av 3 (RPC VII, 661, 662), av 4 (RPC VII, 663.6), av 5 (RPC VII, 663.10), av 6 (RPC VII, 663.11), av 7 (RPC VII, 663.14), av 8 (RPC VII, 664), av 9 (RPC VII, 665), av 10 (RPC VII, 666), av 11 (RPC VII, 667), av 12 (RPC VII, 668, 669), av 13 (RPC VII, 670, 671), av 14 (RPC VII, 672).

«Akmonia»

	30/33 mm GIII	27/28 mm GIII	T	23/25 mm GIII	ps-a	21/22 mm GIII	ps-a	17/19 mm GIII
Okokleia		1 2 3 4 5 1 2 3		6 7 4 5 6 7		8 9	10 11 (B)	
Lysias				7 à 10				11
Brouzos		1 2 3 4 5 6				3	5 (B)	
Akkilaion		1		2			5 (D)	
Alioi		1 2		3				4
Akmonia	1	2		3 à 11				12
Sebastè		1		2				
Trajanopolis		1		2				
Tiberiopolis	1		3		4 (D)		5 (B)	2

B = Boulè; D = Dèmes

Réf.: KRAFT p. 43 *sq.*, liaisons 180 (Lysias av 2 – Brouzos av 4) et 181 (Okokleia av 4 – Lysias av 1). Les trois autres liaisons sont inconnues de Kraft.

Voir également liaison 327 (Alioi av 1 – Césarée Germanikè – Kios et Prusias de l’Hypios).

Ill.: **Okokleia** av 1 (RPC VII, 729), av 2 (RPC VII, 732), av 3 (RPC VII, 731), av 4 (RPC VII, 730), av 5 (VON AULOCK I,²⁸ n° 734), av 6 (VON AULOCK I, n° 735), av 7 (RPC VII, 733, 734), av 8 (RPC VII, 735).

Lysias av 1 (RPC VII, 722), av 2 (VON AULOCK II, n° 669), av 3 (RPC VII, 722), av 4 (RPC VII, 724.1), av 5 (RPC VII, 724.20), av 6 (RPC VII, 724.30), av 7 (RPC VII, 724.33), av 8 (RPC VII, 725), av 9 (RPC VII, 726), av 10 (RPC VII, 728), av 11 (RPC VII, 727).

Brouzos av 1 (RPC VII, 707.8), av 2 (RPC VII, 707.17), av 3 (RPC VII, 710), av 4 (RPC VII, 708, 709.3), av 5 (RPC VII, 711), av 6 (RPC VII, 709.11), av 7 (RPC VII, 712.4), av 8 (RPC VII, 712.16), av 9 (RPC VII, 713, 714), av 10 (RPC VII, 715), av 11 (RPC VII, 716-718).

Akkilaion av 1 (RPC VII, 673, 674), av 2 (RPC VII, 675), av 3 (RPC VII, 676), av 4 (RPC VII, 677), av 5 (RPC VII, 678).

Alioi av 1 (RPC VII, 692), av 2 (RPC VII, 693), av 3 (RPC VII, 694-696), av 4 (RPC VII, 697), av 5 (RPC VII, 698).

Akmonia av 1 (RPC VII, 679), av 2 (RPC VII, 680-683), av 3 (RPC VII, 686.1), av 4 (RPC VII, 688.1), av 5 (RPC VII, 689), av 6 (RPC VII, 685), av 7 (RPC VII, 687), av 8 (RPC VII, 688.6), av 9 (RPC VII, 686.6, 690), av 10 (RPC VII, 684), av 11 (RPC VII, 688.12), av 12 (RPC VII, 691).

Sebastè av 1 (RPC VII, 736, 737), av 2 (RPC VII, 738).

Trajanopolis av 1 (RPC VII, 264), av 2 (RPC VII, 265).

²⁸ H. VON AULOCK, Münzen und Städte Phrygiens I (Tübingen 1980); II (Tübingen 1987).

Tiberiopolis av 1 (RPC VII, 257, 258), av 2 (RPC VII, 259, 260), av 3 (RPC VII, 261), av 4 (VON AULOCK II, n° 1219), av 5 (VON AULOCK II, n° 1217).

Okokleia, Lysias, Brouzos

Le nombre de liaisons de coins entre Okokleia, Lysias et Brouzos s'est étoffé de deux nouveaux liens, confirmant le schéma établi. Même si les monnaies de ces cités ont un air de parenté caractérisé notamment par un oeil aux paupières proéminentes, on peut distinguer trois types de portraits:

- A. Buste de Gordien III de trois quarts en avant, cuirassé avec un drapé sur l'épaule gauche (Lysias av 3 et 5; Brouzos av 5 et 6).
Un buste similaire se trouve à: Akkilaion av 1 et 2; Akmonia av 8 – 12 (mais avec un drapé moins élaboré sur l'épaule gauche).²⁹
- B. Buste de Gordien III de trois quarts en avant, drapé et cuirassé, fin de la légende monétaire souvent interrompue par le buste (ΓΟΡΔΙΑΝΟ-Σ), angle du nez dans le droit prolongement du front (Okokleia av 1 – 5; Lysias av 1 et 7; Brouzos av 7 – 9). Certains coins sont d'une gravure peu habile (par exemple Okokleia av 1).
Un buste similaire se trouve à: Alioi av 3; Trajanopolis av 2 (angle du nez plus prononcé).
- C. Buste de Gordien III identique à celui du groupe B, mais vu de trois quarts en arrière (Lysias av 2 et 9; Brouzos av 3, 4 et 11). Là encore, certains coins sont d'une gravure maladroite (cf. Lysias av 8; Brouzos av 2).
Un buste similaire se trouve à: Alioi av 2; Tiberiopolis av 2; Trajanopolis av 1; Sebastè av 1; Akmonia av 2 – 5.

Akkilaion, Alioi, Akmonia, Trajanopolis, Sebastè

Par des similitudes stylistiques, certains coins d'Akkilaion, Alioi, Trajanopolis et Sebastè se rattachent donc au groupe des trois cités précitées, malgré l'absence de liaisons directes.

La même chose est valable pour les coins d'Akmonia, d'une grande uniformité, avec un même type de portrait impérial, vu tantôt de trois quarts en arrière (drapé et cuirassé), tantôt de face (cuirassé seulement, avec égide). Les bustes de trois quarts en arrière ressemblent plus particulièrement à ceux du groupe C, par le drapé du *paludamentum*.

En général, les coins de ces cinq cités sont d'une gravure plus habile que ceux d'Okokleia, Lysias et Brouzos.

Alioi présente en outre la particularité, déjà relevée par Kraft³⁰, d'avoir un coin (av 1) en commun avec trois cités de Bithynie (Césarée Germanikè, Kios et Prusias

²⁹ Pour un buste semblable sous Maximin le Thrace à Akmonia, voir KRAFT pl. 51, 16 (Paris, Wa 6042).

³⁰ KRAFT p. 67, liaison 327 et p. 74 *sq.*

de l'Hypios), appartenant à l'atelier «Nicée-Héraclée» et donc fort éloignées du centre de la Phrygie.

Tiberiopolis

Pour Tiberiopolis, seul l'avers 2 provient de l'atelier susmentionné. Les quatre autres coins monétaires ont été exécutés de manière rudimentaire, de même d'ailleurs que les revers³¹, indice probable d'une manufacture locale. À signaler aussi la coiffure atypique de Tranquilline (av3, avec légende fautive ΤΡΑΝΚΥΛΑΕΙΝΑ ΣΕΒΑΤ) aux cheveux réunis en chignon à l'arrière de la tête.

Les coins gravés pour les cités énumérées ici ont d'évidents points communs, au nombre desquels il faut plus particulièrement mentionner la fin de la légende du droit souvent interrompue par le buste (Lysias, Brouzos, Akkilaion, Alioi, Akmonia) et la tête de l'empereur placée en haut du champ. De plus, la légende monétaire est toujours AYT K M ANT(Ω) ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ, sauf pour l'avers 1 d'Alioi provenant de «Nicée-Héraclée» (Μ ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ ΑΥΓ).

Ces caractéristiques parlent pour une origine commune. Il faut néanmoins distinguer le travail de plusieurs graveurs, plus ou moins habiles, s'inspirant de modèles différents, ce qui explique la présence d'au moins trois types de bustes. Les coins de bonne facture se concentrent autour d'Akmonia, tandis que les pièces de Brouzos, Okokleia et Lysias ont tendance à être d'une gravure plus rudimentaire, ce qui implique peut-être aussi que les coins d'Akmonia ont pu servir de modèles aux autres cités.

Relevons finalement l'absence complète de monnaies émises au nom de Tranquilline, sauf à Tiberiopolis.

Autres cités des hauts plateaux anatoliens

Étrangement, plusieurs cités, toutes voisines de l'une ou de l'autre des villes appartenant au cercle «Akmonia», ne présentent de quelconques liens avec celles-ci.

Kadoi, Tabala, Téménouthyrai

Les coins, tant d'avers que de revers, de Kadoi (avec légendes AYT K M ANTΩΝΙΝΟΝ ΓΟΡΔΙΑΝΟΝ, AYT K M ANTΩ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ et ΦΟΥ ΣΑΒ ΤΡΑΝΚΥΛΙΝΑ) sont gravés avec soin, ce qui est également le cas de Tabala (émission conjointe de Gordien III et de Tranquilline). Il ne semble pourtant pas que les deux monnayages soient liés, en l'absence de ressemblances marquantes, ce qui est plus particulièrement vrai pour le portrait de Tranquilline.

Nous assumons aussi une gravure locale pour les monnaies de Téménouthyrai (légende AYT KAI M ANT ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ pour Gordien III), en raison notamment de la coiffure particulière de Tranquilline (av 2). Les cheveux de l'impératrice sont

³¹ RPC VII, 257-263, avec de nombreuses erreurs de gravure au sein de la légende monétaire.

en effet réunis en un chignon à l'arrière de la tête, comme le voulait la mode du temps de Plautille.³² Comme nous l'avons relevé ci-dessus, ce type de coiffure se trouve aussi sur les monnaies de Tiberiopolis (av 3). De plus, la légende monétaire est similaire (ΤΡΑΝΚΥΛΑΕΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΗ à Téménouthyrai; ΤΡΑΝΚΥΛΑΕΙΝΑ ΣΕΒΑΤ [sic] à Tiberiopolis), ce qui implique probablement que le graveur –malhabile– de Tiberiopolis a copié le coin de Téménouthyrai pour réaliser le sien, à moins que tous deux ne soient inspirés d'un même modèle.

Ill.: **Kadoi** av 1 (RPC VII, 204-206), av 2 (RPC VII, 207-210), av 3 (RPC VII, 211), av 4 (RPC VII, 212-215), av 5 (RPC VII, 216), av 6 (RPC VII, 217, 218).

Tabala av 1 (RPC VII, 247).

Téménouthyrai av 1 (RPC VII, 248, 249), av 2 (RPC VII, 250, 251), av 3 (RPC VII, 252), av 4 (RPC VII, 253, 254), av 5 (RPC VII, 255), av 6 (RPC VII, 256).

Apamée

Le monnayage d'Apamée montre également un portrait singulier de Gordien III à l'oeil proéminent (légende ΑΥΤ Κ Μ ΑΝ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ ΣΕΒ), au buste vu de trois quarts en arrière avec une couronne radiée (av 1 et 2) ou de trois quarts en avant avec une couronne de laurier et une cuirasse sertie d'un gorgoneion (av 3). La titulature de Tranquilline (av 3) se distingue par la forme accusative ΦΟΥ ΣΑ ΤΡΑΝΚΥΛΙΝΑΝ.

Ill.: **Apamée** av 1 (RPC VII, 699), av 2 (RPC VII, 700, 701), av 3 (RPC VII, 702, 703), av 4 (RPC VII, 704, 705), av 5 (RPC VII, 706).

Eukarpeia, Synnada

Les monnaies d'Eukarpeia (1 coin à l'effigie de Gordien III, légende ΑΥ Κ Μ ΑΝ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ) et de Synnada (2 coins pour Gordien III, légende ΑΥΤ Κ Μ ΑΝ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ) sont également l'œuvre de graveurs locaux.

Ill.: **Eukarpeia** av 1 (RPC VII, 719, 720).

Synnada av 1 (RPC VII, 788, 789), av 2 (RPC VII, 790-796).

Philomelion

Le monnayage de Philomelion (3 coins d'avers) présente un étrange portrait de Gordien III qui, en fait, est une copie de l'effigie d'Alexandre Sévère, telle qu'elle apparaît sur les monnaies de Philomelion même,³³ mais aussi sur les monnaies impériales romaines. La légende monétaire (ΑΥ Κ Μ ΑΝΤΩΝΙ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ ΣΕ) est également unique.

Ill.: **Philomelion** av 1 (RPC VII, 807), av 2 (RPC VII, 808), av 3 (RPC VII, 809).

³² Pour des exemples d'un tel portrait de Plautille sur des monnaies de la province d'Asie, voir SNG Copenhague 127 (Cyzique) ou SNG Suisse II 715 (Germè).

³³ SNG vAulock 3925 ou SNG Suisse II, 1212 par exemple.

Hadrianopolis

Hadrianopolis a frappé monnaie pour Pupien (av 1), Balbin (av 2), Gordien III César (av 3 et 4) et Gordien III (av 5-10, légende Α K M ANTΩ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ). Si l'effigie de Pupien est l'oeuvre d'un bon portraitiste, ce n'est pas vraiment le cas de Balbin, dont l'effigie ne rend pas du tout compte des traits joufflus de l'empereur.

Nous postulons, pour Hadrianopolis également, une production locale, car le portrait de Gordien III ne s'apparente en rien à celui des cités environnantes.

Ill.: **Hadrianopolis** av 1 (RPC VII, 797), av 2 (RPC VII, 798), av 3 (MARTINI / VISMARA,³⁴ n° 2013), av 4 (RPC VII, 799), av 5 (RPC VII, 800.3), av 6 (RPC VII, 800.5), av 7 (RPC VII, 802, 803, 805), av 8 (RPC VII, 804), av 9 (RPC VII, 806), av 10 (RPC VII, 801).

«*Nicée – Midaion*» et «*Nicée – Héraclée*»

	30/33 mm GIII	27/28 mm GIII	T	22/23 mm GIII	21/22 mm GIII	17/19 mm GIII
Nakoleia	1	2		3		4
Midaion	1	2		3		4
Dokimeion	1	2 3 4 5 6 7				
Prymnessos	[av 1-9 au nom de Gordien I, Pupien, Balbin, Gordien III César et de ps-a]					
Dorylaion	1	2		3 4		5 6
Hadrianoi	1				2	

Réf.: KRAFT p. 67 *sq.* et 73 *sqq.*, liaison 330 (Nakoleia av 3 – Midaion av 3). L'autre liaison est inconnue de Kraft.

Voir également liaison 327 (Alioi av 1 – Césarée Germanikè – Kios et Prusias de l'Hypios).

Ill.: **Nakoleia** av 1 (RPC VII, 770, 771), av 2 (RPC VII, 772), av 3 (RPC VII, 773, 774), av 4 (RPC VII, 775).

Midaion av 1 (RPC VII, 762, 763), av 2 (RPC VII, 764, 766), av 3 (RPC VII, 767, 768), av 4 (RPC VII, 769).

Dokimeion av 1 (RPC VII, 751), av 2 (RPC VII, 747), av 3 (RPC VII, 744, 745, 748), av 4 (RPC VII, 752), av 5 (RPC VII, 746), av 6 (RPC VII, 749, 753), av 7 (RPC VII, 750).

Prymnessos av 1 (RPC VII, 776, 777), av 2 (RPC VII, 779), av 3 (RPC VII, 780), av 4 (RPC VII, 781), av 5 (RPC VII, 782), av 6 (RPC VII, 783), av 7 (RPC VII, 784, 785), av 8 (RPC VII, 786), av 9 (RPC VII, 787).

Dorylaion av 1 (RPC VII, 754, 755), av 2 (RPC VII, 756, 757), av 3 (RPC VII, 758), av 4 (VON AULOCK II, *supra* n. 28, n° 281), av 5 (RPC VII, 760), av 6 (RPC VII, 759, 761).

Hadrianoi av 1 (RPC VII, 80), av 2 (RPC VII, 81), av 3 (RPC VII, 83).

³⁴ R. MARTINI / N. VISMARA, Monetazione provinciale II. Collezione Winsemann Falghera (Milan 1992).

En Bithynie, un vaste atelier «Nicée» a existé, au sein duquel Kraft a distingué deux groupes stylistiques, l'un qualifié de «Nicée-Midaion» et l'autre de «Nicée-Héraclée». Les deux groupes ont comme point commun une légende de l'avers identique (Μ ΑΝΤ ΓΟΡΔΙΑΝΟΣ ΑΥΓ pour Gordien III et ΣΑΒ ΤΡΑΝΚΥΛΛΕΙΝΑ Σ pour Tranquilline) et l'usage fréquent de la couronne radiée. Ils se distinguent en revanche par le dessin des rubans attachant la couronne de l'empereur,³⁵ de même que par la manière d'écrire la lettre sigma. En effet, sur les monnaies du groupe «Nicée-Midaion», le sigma est carré, alors que sur celles du groupe «Nicée-Héraclée», le sigma est lunaire.³⁶

Comme l'avait déjà vu Kraft, six cités du Nord-Est de la province d'Asie se laissent rattacher à l'un ou à l'autre de ces deux groupes: à «Nicée-Midaion» appartiennent Nakoleia, Midaion, Dokimeion et Prymnessos (toujours avec sigma carré), tandis que Dorylaion et Hadrianoi (sigma lunaire) font partie de «Nicée-Héraclée».

Interprétation

Les ateliers et leur organisation

L'étude du matériel présenté ici a permis de confirmer l'existence, pour certaines régions, d'une production centralisée des coins monétaires. Ainsi, la très grande uniformité stylistique constatée dans le cas de «Pergame» ou de «Smyrne» ne permet pas d'autre conclusion, pas plus que l'extrême complexité des liens pour «Éphèse». Souvent, cette centralisation se fait autour d'une cité au monnayage relativement abondant (Pergame, Smyrne), les villes environnantes, à la production monétaire plus modeste, empruntant alors les coins de leur voisine. Ces ateliers de production centralisés étaient d'importance variable, employant probablement pour les plus grands plusieurs graveurs et approvisionnant un nombre plus ou moins important de cités.³⁷ Les coins de revers ont également été exécutés dans ces ateliers, preuve en sont certaines similitudes dans la gravure ou le style (lettres ligaturées pour «Éphèse», légende remplissant tout le champ de la monnaie pour «Pergame», choix iconographique des types pour «Smyrne»).

À l'époque de Gordien III, les principaux ateliers étaient «Smyrne», «Éphèse», «Akmonia» et «Nicée», suivis de «Cyzique», puis de «Pergame», «Sardes», «Mylasa» et «Aphrodisias», comme le montre la carte. Contrairement à ce que pensait Louis

³⁵ KRAFT p. 73.

³⁶ Cf. KRAFT pl. 103, 46a pour un *sigma* carré à Nicée et pl. 102, 38a et 39a pour un *sigma* lunaire.

³⁷ Ces ateliers étaient apparemment également actifs dans des domaines apparentés à la gravure des coins monétaires (sceaux; timbres de contrôle apposés sur les poids; tessères en plomb), cf. P. WEISS, The Cities and Their Money, in: Ch. HOWGEGO / V. HEUCHERT / A. BURNETT (éds.), Coinage and Identity in the Roman Provinces (Oxford 2005), p. 57-78, n. 24.

Robert,³⁸ les *conventus* ne servaient donc pas de cadre à l'organisation de la production monétaire, vu qu'«Éphèse» englobe des cités appartenant aux circonscriptions d'Éphèse et de Milet et que «Nicée» regroupe même des villes de deux provinces différentes.

Ces ateliers n'étaient pas tous organisés de la même manière. Quelques-uns n'occupaient probablement qu'un graveur («Pergame», «Smyrne»), reconnaissable par un style caractéristique. D'autres en avaient plusieurs, dont certains peu expérimentés («Aphrodisias» par exemple). La production de quelques ateliers était très centralisée avec de nombreuses liaisons de coins d'avers («Pergame», «Smyrne», «Éphèse»), tandis que d'autres ne se laissent identifier que grâce à des caractéristiques stylistiques avec relativement peu, voire pas du tout de liaisons («Cyzique», «Mylasa», «Aphrodisias»).

A côté des liaisons de coins d'avers, la production d'un atelier est donc en général identifiable par un style ou des particularités qui lui sont propres. Il peut s'agir de la gravure de la légende monétaire (présence de ligatures, agencement particulier des lettres les unes par rapport aux autres, aspect des lettres, etc.), de la titulature du souverain (présence ou absence de certains titres, manière dont les titres sont abrégés) ou du portrait (forme du buste, drapé du vêtement, etc.). Ce genre d'étude stylistique peut certes être ressenti comme subjectif, car il faut se garder de confondre traits caractéristiques d'un atelier et similitudes résultant de la copie d'un même modèle. Néanmoins, le style d'un atelier ne se restreint en règle générale pas au règne d'un seul empereur et une étude des monnayages antérieurs, comme postérieurs, peut se révéler significative.

Par ailleurs, nous avons relevé, au sein des monnaies frappées par certains ateliers, quelques constantes autres que seulement stylistiques. Ainsi, «Smyrne» marque une très nette préférence pour des pseudo-autonomes de 25 mm au nom du Sénat, totalement absentes d'«Éphèse» ou de «Pergame». Pour «Smyrne», nous avons également noté la tendance qu'ont eue plusieurs cités à placer certains types de revers identiques ou du moins similaires sur des monnaies de même diamètre. Nous avons néanmoins renoncé à y voir le signe d'un choix influencé par l'éventail iconographique à disposition au sein de l'atelier de production, privilégiant l'hypothèse d'une standardisation du système monétaire, dont l'atelier a été le moteur. Cette standardisation se décèle tant par le genre de dénominations frappées, que par les types iconographiques placés sur les avers et les revers du numéraire.

Cités non rattachées à un atelier spécifique

Si l'existence de liaisons de coins a été l'élément déterminant, dans l'ouvrage de K. Kraft, pour décrire l'étendue des ateliers, la prise en considération de tous les coins d'avers d'une cité offre une image plus nuancée. Quelques cités ont en effet fait appel à plusieurs ateliers, empruntant des coins –ou des graveurs– à deux ou trois sources différentes (Germè, Hadrianeia, Adramytion, Akrasos, Stratonicée,

³⁸ L. ROBERT, Monnaies grecques. Types, légendes, magistrats monétaires et géographie (Paris-Genève 1967), p. 93-101.

etc.). Parfois aussi, ces coins «étrangers» coexistent avec des coins de manufacture probablement locale (Adramytion, Germè, Tiberiopolis, etc.).

K. Kraft expliquait ces emprunts par l'existence d'ateliers itinérants. Plus récemment, cette idée, appliquée à des graveurs isolés, a été reprise par D. MacDonald.³⁹ A. Johnston a cependant pu montrer, de façon convaincante, que le concept de graveur ou d'atelier itinérant n'était guère imaginable dans la réalité, en raison de la trop grande complexité des liaisons de coins, à certaines époques du moins.⁴⁰

Il nous semble aussi qu'il est plus logique d'assumer l'envoi spécifique de coins ou de graveurs appartenant à un atelier donné (ainsi «Cyzique» et «Sardes» dans le cas de Germè) vers des cités désireuses de procéder à une émission monétaire. Pour Germè, l'appel à deux sources étrangères, sans oublier les coins de manufacture locale, s'explique probablement aussi par une production monétaire supérieure à la normale, aucune des sources n'étant manifestement à même de répondre à la demande à elle seule et de fournir l'ensemble des coins requis. D'autres emprunts sont moins aisés à expliquer, surtout lorsqu'un coin a été utilisé assez loin de son lieu de production originel, comme à Hyrgaleis (av 1, de «Smyrne»), Alioi (av 1, de «Nicée»), Tiberiopolis (av 2, d'Akkilaion) ou Akrasos et Stratonicée du Caïque (toutes deux ont emprunté l'avers 9 d'Hypaipa). Dans le cas de l'emprunt d'un coin étranger combiné à une production manifestement locale, on voit mal pourquoi le graveur local n'aurait pas été en mesure de fournir l'ensemble des coins requis, à moins qu'il ne se soit agi d'une question de fierté civique de faire appel à un atelier, quitte à ne lui faire exécuter, pour diverses raisons,⁴¹ qu'une partie de la commande. Certaines cités n'ont en outre pas hésité à utiliser des coins de la mauvaise dimension (Akrasos et Stratonicée du Caïque avec l'avers 9 de Hypaipa; Élaia avec les avers 9 et 10 de Pergame) pour frapper leurs monnaies, ce qui semble alors impliquer une impossibilité (physique ou financière?) de faire graver un coin de la bonne dimension.

Nous avons également constaté l'activité de graveurs qui n'étaient manifestement pas rattachés à un atelier donné, sans quoi il serait impossible d'expliquer le style particulier de certaines monnaies, s'écartant notablement de celui des émissions des cités environnantes (Lampsaque, Daldis, Tiberiopolis, Kibyra, Philomélion, etc.). La gravure de ces pièces est parfois, mais pas nécessairement, fruste. Ces graveurs exerçaient certainement leur activité dans le cadre de la cité émettrice et n'étaient selon toute vraisemblance pas spécialisés dans la gravure de coins monétaires. Eux aussi ont exécuté tant l'avers que le revers des monnaies, ce qui est particulièrement clair dans le cas d'une gravure malhabile (Lampsaque, Tiberiopolis).

³⁹ KRAFT, p. 90 *sqq.*; MACDONALD (*op. cit.*, n. 24), p. 8.

⁴⁰ JOHNSTON, Aphrodisias (*op. cit.*, n. 3), p. 55 *sqq.*

⁴¹ On peut par exemple envisager que l'atelier en question ait été trop sollicité par d'autres travaux pour s'acquitter de toute la commande ou alors que le prix demandé ait été trop élevé.

Production des coins, des flans et frappe monétaire

Si l'exécution des coins s'effectuait donc soit dans le cadre d'ateliers suprarégionaux, soit à un échelon plus local, qu'en est-il de la production des flans et de la frappe monétaire? K. Kraft, ne distinguant pas réellement entre gravure des coins et frappe des monnaies, attribuait tant l'un que l'autre de ces processus, pourtant distincts, aux ateliers.

De prime abord, on pourrait être en droit d'assumer une concentration de ces activités au sein de l'atelier même, surtout pour des centres de production assez centralisés, avec de nombreuses liaisons de coins («Smyrne», «Éphèse»). Pourtant, la réponse à cette question est moins aisée qu'il n'y paraît.

Ainsi, les étalons pondéraux ne sont par exemple pas nécessairement ajustés au sein des monnayages appartenant à un même atelier. Dans le cas de «Smyrne», nous avons pu observer une différence de 5 g entre les poids moyens des monnaies de 35 mm à Kymè (25,72 g) et Temnos (19,52 g). Pour «Aphrodisias», le monnayage d'Harpasa s'aligne sur les moyennes pondérales d'«Éphèse».⁴² Ces écarts suggèrent en tout cas que les flans ont été produits séparément pour chaque cité. Cette opération a pu, mais n'a pas nécessairement dû être réalisée au sein de l'atelier ayant gravé les coins. Pour «Smyrne», nous avons en effet observé une standardisation du système monétaire (genre de dénominations frappées et types iconographiques) que nous avons imputée à l'atelier. Si l'influence de ce dernier s'est révélée déterminante dans ces domaines, on voit mal pourquoi elle ne se serait pas étendue aussi au système pondéral des dénominations émises.⁴³

Nous avons déjà relevé la manufacture peu soignée des flans monétaires destinés à certaines émissions de Cyzique. Comme ce phénomène n'affecte pas les monnayages des autres cités appartenant au même atelier (à savoir Parion, Apollonia et Miletoupolis), il faut, dans ce cas aussi, admettre une production séparée des flans.⁴⁴

D'autre part, certaines cités ont utilisé des coins de diverses sources, combinant l'emprunt à un ou plusieurs ateliers, parfois géographiquement assez éloignés du lieu d'émission des monnaies (Alioi, Tiberiopolis, Akrasos et Stratonicée du Caïque), avec des réalisations locales. Dans ce cas et à défaut d'avoir pu observer des caractéristiques techniques permettant de trancher la question, il n'est pour l'instant guère possible de déterminer à quelle source (atelier suprarégional ou autre) imputer la fabrication des flans.

En ce qui concerne la frappe monétaire proprement dite, il est tout autant difficile de déterminer où elle a eu lieu. Ann Johnston avait suggéré que l'analyse de l'orientation des axes pourrait servir de point de repère, possible révélateur de

⁴² RPC VII, p. 73 sq. et 78.

⁴³ Même une production *al-marco* des flans ne saurait expliquer une différence allant jusqu'à 5 g, de sorte que celle-ci ne peut être imputée au seul hasard.

⁴⁴ À noter, pour probablement la quasi totalité des monnaies de Cyzique, la présence à l'avers et au revers d'un point de centrage (*Zentrierpunkt*) qui ne semble figurer qu'occasionnellement sur les monnaies des autres cités. Cette caractéristique confirmerait en tout cas la thèse d'une manufacture des flans utilisés au sein de l'entité «Cyzique» dans plusieurs endroits distincts.

certaines habitudes régionales.⁴⁵ Mais, pour la période qui nous intéresse ici, l'orientation des axes est trop peu uniformisée pour en tirer des informations utiles.⁴⁶ Ce n'est que dans le cas de l'association de coins d'avers et de revers de différentes sources⁴⁷ que l'on peut supposer que la frappe a été exécutée près du lieu de circulation des monnaies en question.

En définitive, la question du lieu de manufacture des flans et du lieu de frappe est aussi une question de l'infrastructure nécessaire pour ces deux opérations. Le monnayage provincial romain étant par essence sporadique,⁴⁸ les ateliers apparaissent de prime abord comme une structure «permanente» idéale, capable de fournir les ressources adéquates (main d'oeuvre et équipement). Mais, comme l'a montré l'exemple de «Cyzique», il ne semblerait pas que ces ateliers aient nécessairement été chargés de la fabrication des flans. D'autre part, tous les coins n'ont pas été produits par les ateliers, ce qui indique que des artisans locaux devaient disposer d'une infrastructure adéquate pour graver des coins. Et, si tel était le cas, ces artisans locaux ont peut-être aussi eu les moyens de réaliser les flans et de procéder à la frappe proprement dite. À défaut d'éléments entièrement probants, nous préférons donc restreindre l'usage du terme «atelier» à un centre producteur de coins monétaires.

Modèles de gravure

Les graveurs recevant l'ordre de créer des coins au nom d'un nouveau souverain ont dû disposer d'un modèle iconographique pour pouvoir exécuter correctement son portrait. Dans certains ateliers («Cyzique»), la gravure de la majorité des coins est certainement basée sur un seul modèle, vu l'extraordinaire similitude des portraits. D'autres ateliers, en revanche, ont disposé de plusieurs modèles, ce qui explique des différences de buste (tourné à gauche et non à droite, revêtu seulement de la cuirasse, portant une haste, etc.). C'est le cas notamment à «Éphèse» ou «Akmonia».

Nous avons déjà noté que les effigies de Pupien et de Balbin à Milet sont l'oeuvre d'un excellent portraitiste. Comme ces deux souverains n'ont régné que très peu de temps, cela implique une diffusion rapide de modèles iconographiques fiables.

Ces *imagines* ont parfaitement pu consister en des monnaies impériales romaines, même si, dans cette éventualité, on s'explique mal pourquoi chaque atelier a créé un portrait individuel du souverain (tête ronde ou allongée, nez pointu ou non, etc.), abstraction faite de certains traits communs (cheveux courts, barbe rasée). En effet, l'effigie de Gordien III de «Cyzique» n'a, outre un vague air de

⁴⁵ JOHNSTON, Die Sharing (*op. cit.*, n. 3), p. 65; *ead.*, Aphrodisias (*op. cit.*, n. 3), p. 54.

⁴⁶ En général, les axes sont orientés vers 180° ou 360°, mais des divergences s'observent fréquemment au sein d'une seule et même émission (axes montrant tant l'une que l'autre orientation, avec des variantes à 210° ou 45°, etc.).

⁴⁷ Un bon exemple est fourni par Alioi (RPC VII, 692) où un même revers (rv 1) a été utilisé avec un avers de Bithynie (av 1) et un autre avers de provenance locale (av 2).

⁴⁸ Pour le règne de Gordien III, cf. RPC VII, p. 59 *sq.*

ressemblance à imputer à l'âge juvénile de l'empereur, que peu en commun par exemple avec celle d'«Akmonia». Faut-il alors admettre que le modèle iconographique fourni aux cités désireuses de frapper monnaie ait pu consister en des instructions écrites décrivant l'effigie du souverain?

Par ailleurs, l'absence de modèle est certainement à l'origine du peu de ressemblance de certaines effigies monétaires avec Gordien III (Ilion av 1; Tiberiopolis av 1). À Philomelion, c'est même le portrait d'un empereur antérieur, Alexandre Sévère, qui a servi de source d'inspiration au graveur.

En ce qui concerne Tranquilline, nous avons également pu constater que son effigie, et notamment sa coiffure, ne correspond pas toujours à celle qui nous est connue par l'iconographie romaine officielle (cheveux réunis en volute sur la nuque: «Smyrne»; large chignon à l'arrière de la tête: Téménouthyrai et Tiberiopolis; chignon sur la nuque: Kadoi, Mylasa, Kibyra). Parfois, l'absence de modèle officiel a manifestement obligé le graveur à s'inspirer de portraits d'autres impératrices telles que Julia Domna, Plautille ou Julia Mamaea. Dans d'autres cas, et «Smyrne» en est certes l'exemple le plus extrême, les traditions et le style caractéristique de l'atelier ont imposé un modèle stéréotypé à tel point que les traits individualisés d'un empereur (ou d'une impératrice) ne sont plus guère pris en compte, disparaissant derrière un masque universel. La titulature, fidèlement reproduite, devient alors le seul moyen d'identifier sûrement le souverain représenté.

Chaque atelier avait également ses préférences dans la notation de la titulature impériale, comme nous l'avons relevé ci-dessus. Pour Gordien III, cette titulature ne correspond pas exactement à celle des monnaies impériales romaines, ne reproduisant que les *tria nomina*, mais sans y adjoindre les titres *Pius* et *Felix*⁴⁹. Les graveurs monétaires devaient donc jouir d'une certaine liberté dans l'exécution de leur travail. Cette constatation se vérifie aussi pour la titulature de Tranquilline, dont les éléments (Furia Sabinia Tranquillina Augusta) sont diversement agencés.

Conclusion

Au terme de cette analyse, nous avons pu constater que la production monétaire des cités de la province d'Asie était organisée de manière très diverse.

Il existait d'une part des ateliers chargés de la réalisation des coins monétaires. Ces ateliers, au nombre de 8 (9 en comptant Nicée), approvisionnaient environ une cinquantaine de cités, ce qui représente tout de même les deux tiers des villes (73) ayant frappé monnaie entre 238 et 244. Plusieurs cités ne dépendaient pas seulement d'un atelier, mais se sont procuré leurs coins dans plusieurs ateliers différents. Dans ce cas, les ateliers sollicités ont envoyé soit des coins, soit un graveur pour répondre à cette demande. D'autre part, certaines villes ont préféré confier la gravure de leurs coins à des artisans locaux ou alors ont combiné des coins de manufacture locale avec des coins de provenance étrangère.

⁴⁹ Sur cette question, cf. RPC VII, p. 31.

En l'état de nos connaissances actuelles, nous n'avons pas pu répondre de manière satisfaisante à la question du lieu de production des flans monétaires ou du lieu de frappe des monnaies, même s'il nous semble que les ateliers n'étaient pas nécessairement en charge de ces deux processus.

Les graveurs en charge de réaliser les coins monétaires ont, dans la plupart des cas, disposé d'un modèle iconographique de Gordien III et de Tranquilline. Parfois, comme à Philomelion, un tel modèle a toutefois dû faire défaut et un atelier comme «Smyrne» a même délibérément imposé un style stéréotypé qui ne prend plus en compte les traits individualisés de l'empereur ou de son épouse.

Summary

This article examines the production of the coins minted in the province of Asia from 238 to 244.

A detailed analysis of all the obverse dies (based on the recently published *RPC* volume) shows the extent of die sharing between cities and allows the work of K. Kraft to be brought up to date. The evidence presented here confirms the existence of 8 workshops (9 with «Nicaea») producing obverse as well as reverse dies for a number of cities. These workshops were «Smyrna», «Ephesus», «Akmonia», «Cyzicus», «Pergamum», «Sardis», «Mylasa» and «Aphrodisias». They were organised in various ways. Some of them can be recognised by numerous obverse die-links («Pergamum», «Smyrna», «Ephesus»), others only by stylistic similarities with hardly any links («Cyzicus», «Mylasa», «Aphrodisias»). The workshops were obviously not connected to the administrative boundaries of the province –the *conventus*– as «Ephesus» supplied cities belonging to two *conventus* (Ephesus and Miletus) and «Nicaea» cities belonging to two different provinces.

Out of the 73 cities which struck coins from 238 to 244, approximately 50 drew their dies from such a workshop. Some cities (Germe, Hadrianeia, Adramytion, Akrasos, etc.) relied on more than one workshop. Several cities also entrusted local craftsmen with the manufacture of their dies (Lampsacus, Daldis, Kibyra, etc.), others (Tiberiopolis, Germe, etc.) combined the use of locally produced dies with foreign ones. The reasons for this remain largely unclear, though it may be the case that a sudden increase in the volume of a coinage, as in the case for Germe, forced a city to utilize several sources in order to meet a higher demand for dies.

Some workshops encouraged a degree of homogeneity among the coinages of the cities they supplied with dies. This is particularly clear for «Smyrna» where for example almost all the cities minted pseudo-autonomous coins of 25 mm in the name of the Senate and where similar obverse and reverse types were used on coins of the same denomination. This last phenomenon must be seen as the sign of a standardisation of the monetary system, rather than a choice influenced by the iconographical types available at the workshop.

It remains uncertain for the moment whether the workshops were also in charge of the production of the flans and of the minting of the coinage. Some evidence suggests that on occasion, at least, flans might have been produced separately for each city.

The craftsmen responsible for engraving the dies must have had models of the emperor and his wife in order to execute their portraits. Nevertheless each workshop created its own type of portrait, which implies that they did not rely on the same centrally produced *imagines*. Sometimes however the portraits depicted on the coins do not resemble the rulers at all (Kibyra, Tiberiopolis) or resemble one of a previous emperor (Alexander Severus in the case of Philomelion), which leads us to the assumption that the engraver(s) must have lacked a trustworthy picture of the emperor. A workshop like «Smyrna» has even imposed a stereotype portrait for most of the emperors and the empresses (this is clearly noticeable on the head-dress) of the 3rd century, the only way in differentiating them from each other being the name and the titles of the ruler.

Liste des illustrations

- Fig. 1: Cyzique av 9, RPC VII, 7.3 (Londres 1895-6-6-15)
- Fig. 2: Cyzique av 15, RPC VII, 27.12 (BMC 270)
- Fig. 3: Cyzique av 16, RPC VII, 27.1 (coll. Righetti)
- Fig. 4: Cyzique av 17, RPC VII, 28.9 (SNG Cambridge 4164)
- Fig. 5: Cyzique av 18, RPC VII, 28.1 (Berlin 722/1920)
- Fig. 6: Cyzique av 20, RPC VII, 27.14 (Paris 520)
- Fig. 7: Cyzique av 21, RPC VII, 27.6 (coll. Grossfürst, d'après moulage au Griechisches Münzwerk, Berlin)
- Fig. 8: Cyzique av 22, RPC VII, 28.14 (BMC 269)
- Fig. 9: Cyzique av 27, RPC VII, 29.6 (Munich)
- Fig. 10: Germè av 6, RPC VII, 107.5 (Vienne 16219)
- Fig. 11: Germè av 13, RPC VII, 142.1 (Londres 1975-4-11-132)
- Fig. 12: Germè av 14, RPC VII, 137.6 (SNG Cambridge 4175)
- Fig. 13: Germè av 17, RPC VII, 143.7 (ANS 1984.66.437)
- Fig. 14: Alexandrie av 2, RPC VII, 2.10 (Lausanne 999)
- Fig. 15: Alexandrie av 3, RPC VII, 2.15 (SNG Munich 117)
- Fig. 16: Alexandrie av 4, RPC VII, 2.18 (Hunter 48)
- Fig. 17: Pergame av 5, RPC VII, 176.4 (SNG Cop 516, d'après moulage au Griechisches Münzwerk, Berlin)
- Fig. 18: Pergame av 6, RPC VII, 165.6 (McClean 7737)
- Fig. 19: Stratonicée du Caïque av 3, RPC VII, 187.1 (Berlin, I-B)
- Fig. 20: Hypaipa av 10, RPC VII, 433.7 (Vienne 19425)
- Fig. 21: Philadelphie av 3, RPC VII, 269.1 (BMC 120)
- Fig. 22: Temnos av 3, RPC VII, 343.6 (Milan 7330)
- Fig. 23: Temnos av 4, RPC VII, 343.12 (Londres 1981-3-1-2219)
- Fig. 24: Éphèse av 5, RPC VII, 362.8 (Londres 1961-3-1-250)
- Fig. 25: Ephèse av 11, RPC VII, 401.7 (Paris, Chandon 1680)
- Fig. 26: Éphèse av 23, RPC VII, 417.1 (Hunter 104)
- Fig. 27: Éphèse av 26, RPC VII, 419.14 (ANS 1944.100.46209)
- Fig. 28: Éphèse av 27, RPC VII, 417.22 (Hunter 103)
- Fig. 29: Éphèse av 32, RPC VII, 417.36 (Berlin, Rauch)

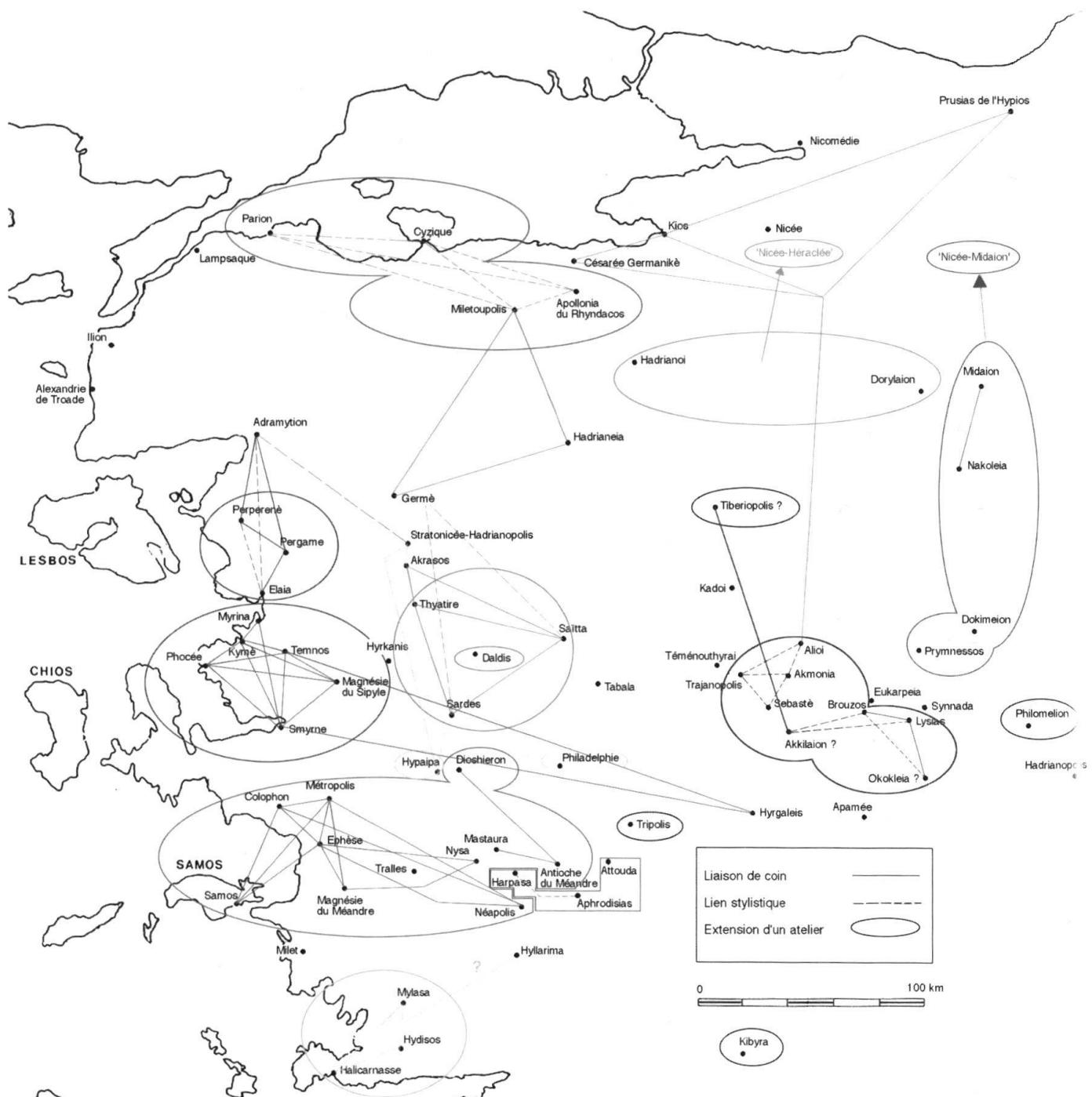
L'ORGANISATION DE LA PRODUCTION
MONÉTAIRE DE LA PROVINCE D'ASIE SOUS GORDIEN III

- Fig. 30: Métropolis av 8, RPC VII, 447.4 (Vienne 34605)
- Fig. 31: Métropolis av 12, RPC VII, 455.4 (Berlin, I-B)
- Fig. 32: Métropolis av 13, RPC VII, 455.7 (ANS 1944.100.46505)
- Fig. 33: Métropolis av 14, RPC VII, 457.15 (Cambridge)
- Fig. 34: Métropolis av 15, RPC VII, 458.2 (Berlin)
- Fig. 35: Métropolis av 17, RPC VII, 459.3 (Berlin, Löbb)
- Fig. 36: Métropolis av 20, RPC VII, 460.6 (BMC 20)
- Fig. 37: Métropolis av 22, RPC VII, 460.5 (Berlin, I-B)
- Fig. 38: Samos av 17, RPC VII, 590.8 (BMC 315)

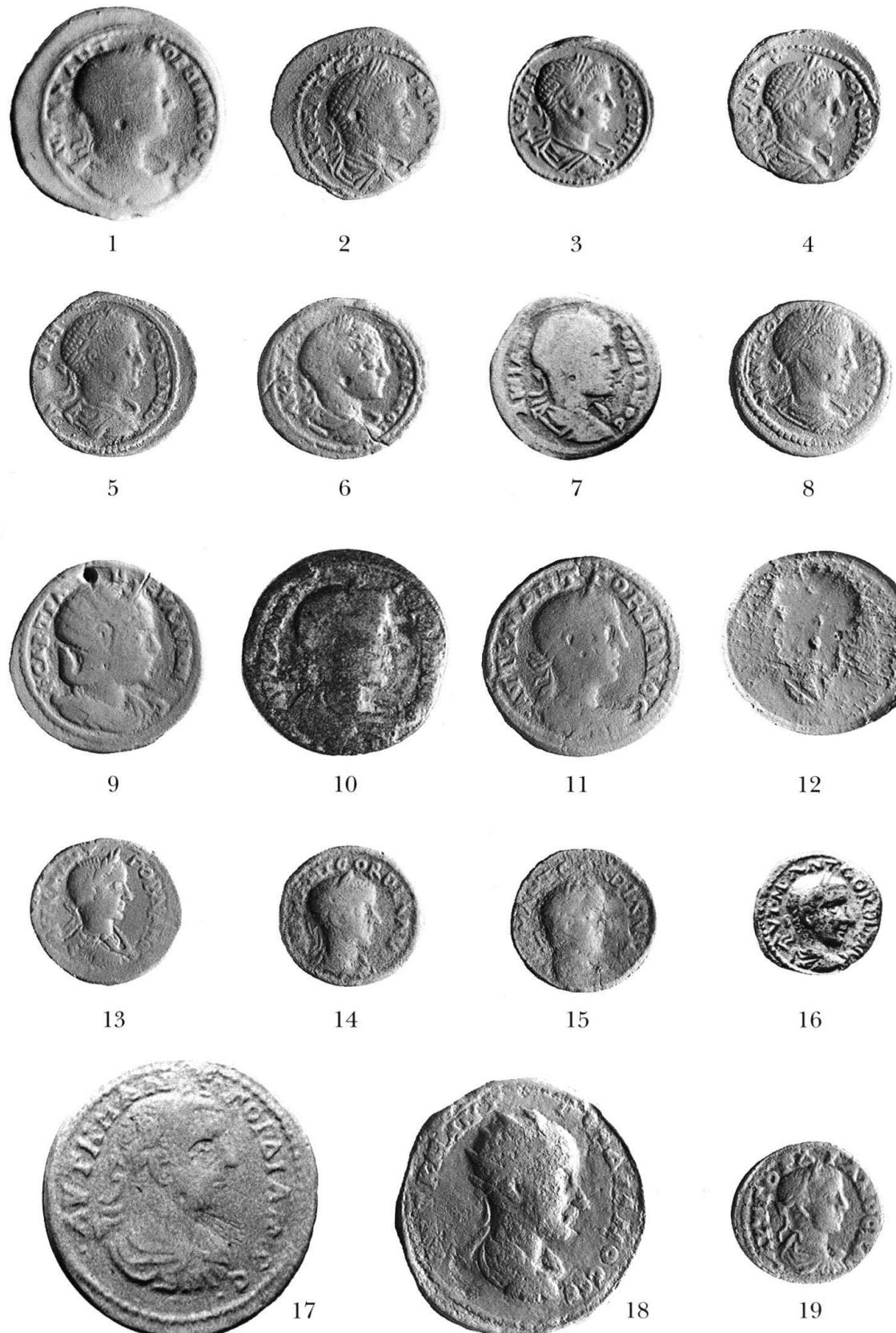
Crédit photographique: Marguerite Spoerri (7, 17), Hunterian Museum, Glasgow (26), Anne de Trbolet, Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel, pour les autres clichés photographiques, tous ayant été numérisés par la soussignée.

Carte: Marguerite Spoerri (d'après P.R. FRANKE / W. LESCHHORN / A.U. STYLOW, SNG von Aulock Index, (Berlin 1981), carte 1.

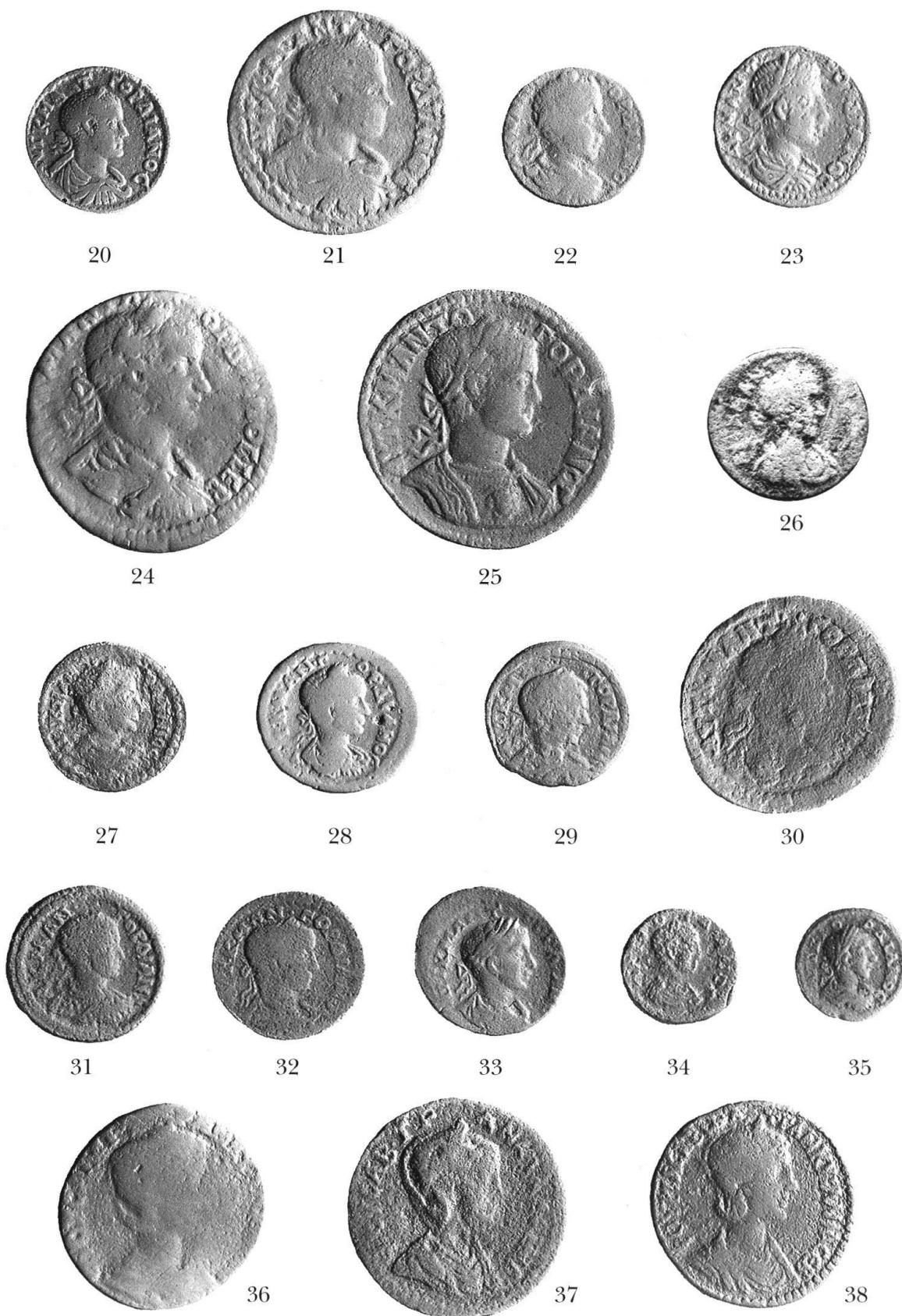
Marguerite Spoerri Butcher
American University of Beirut
Dept. of Architecture and Design
Beyrouth, Liban
margueritespoerri@hotmail.com



Liaisons de coins d'avers et liens stylistiques des monnaies émises entre 238 et 244



Marguerite Spoerri Butcher
Production monétaire de la province d'Asie sous Gordien III (1)



Marguerite Spoerri Butcher
Production monétaire de la province d'Asie sous Gordien III (2)

